

RAPPORT **FINANCIER SEMESTRIEL**  
AU 30 JUIN 2015

**SOMFY** 

# / SOMMAIRE

<b>01 / RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ 2015</b> .....	<b>P3</b>
– Activité .....	P3
– Résultats .....	P3
– Situation financière .....	P3
– Saisonnalité .....	P3
– Faits marquants .....	P3
– Perspectives .....	P4
<b>02 / COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS 2015</b> .....	<b>P5</b>
– Compte de résultat consolidé .....	P5
– État du résultat global .....	P6
– Bilan consolidé actif .....	P7
– Bilan consolidé passif .....	P8
– Variation des capitaux propres consolidés .....	P9
– Tableau des flux de trésorerie .....	P11
– Annexes consolidées .....	P12
– Notes annexes sur les comptes semestriels au 30 juin 2015 .....	P15
<b>03 / RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2015</b> .....	<b>P35</b>
– Conclusion sur les comptes .....	P35
– Vérification spécifique .....	P35
<b>04 / ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2015</b> .....	<b>P36</b>

**SOMFY**

SOMFY SA  
Société anonyme au capital de 7 400 000 €  
Siège social : 50 avenue du Nouveau Monde, 74 300 Cluses  
476 980 362 RCS Annecy  
TÉL. : +33 (0) 4 50 96 70 00  
[www.somfy-group.com](http://www.somfy-group.com)

# 01

# / RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ 2015

Données consolidées à fin juin en M€	2015	2014	Variations
Chiffre d'affaires	547,8	509,6	+ 7,5 %
Résultat opérationnel courant	96,8	87,0	+ 11,3 %
Résultat opérationnel	97,4	69,9	+ 39,4 %
Résultat net	104,6	54,3	+ 92,5 %
Capacité d'autofinancement	92,2	81,4	+ 13,2 %

Le groupe Somfy est le leader mondial de l'automatisation des ouvertures et des fermetures de la maison et du bâtiment.

## ACTIVITÉ

Le chiffre d'affaires du Groupe est ressorti à 547,8 M€ sur les six premiers mois de l'exercice. Il a progressé de 7,5 % en termes réels et de 2,9 % à données comparables.

Toutes les zones géographiques se sont inscrites en hausse, excepté la France, du fait de la morosité de l'environnement.

L'Asie Pacifique, l'Europe du Nord et l'Europe du Sud ont enregistré les performances les plus notables. Elles ont été portées par le dynamisme du Sud-Est Asiatique, de l'Océanie et du Moyen-Orient, ainsi que par le rebond du Benelux, de la Scandinavie et de la Péninsule Ibérique.

L'Europe de l'Est et du Centre, l'Amérique et l'Allemagne se sont également bien comportées. La première a bénéficié de l'essor de la Pologne et de la République Tchèque, et la deuxième a profité de la reprise aux États-Unis.

## RÉSULTATS

Le résultat opérationnel courant du Groupe s'est élevé à 96,8 M€ sur le semestre. Il a progressé de 11,3 % par rapport à l'an dernier sur la même période et représenté 17,7 % du chiffre d'affaires.

La hausse constatée est attribuable à la croissance de l'activité, la bonne tenue de la marge industrielle et l'effet de change (6,1 M€).

Les charges de structure ont, quant à elles, pesé en raison de la poursuite du plan d'investissements stratégiques déployé au cours des précédents exercices (intensification de l'innovation, notamment sur les objets connectés, promotion des marques). Le résultat net de l'Ensemble Consolidé a atteint, pour sa part, 104,6 M€. Il a été majoré des profits de sortie du capital de CIAT et Faac (respectivement 4,0 et 33,9 M€) et amputé d'une provision pour dépréciation des intérêts du Groupe dans Garen Automação (5,2 M€).

Abstraction faite des éléments exceptionnels sur les deux exercices, le même résultat net ressort à 72,0 M€ et s'inscrit en hausse de 7,0 %. Il tient compte d'un solde de frais et de produits financiers modérément négatif et d'une charge d'impôts quasiment stable.

## SITUATION FINANCIÈRE

L'endettement financier net a été ramené de 199,9 à 90,2 M€ entre le début et la fin du semestre. Aussi, ne représentait-il plus que 17,4 % des fonds propres au 30 juin.

L'amélioration observée est étroitement liée aux encaissements issus des sorties du capital de CIAT et Faac (respectivement 101,6 et 34,9 M€). Elle a été rendue possible grâce également au niveau élevé de la capacité d'autofinancement (92,2 M€).

L'endettement financier net correspond à la différence entre les actifs et les passifs financiers. Il tient compte notamment des compléments de prix sur les acquisitions, des dettes afférentes aux options accordées aux actionnaires minoritaires des sociétés intégrées globalement et des différés de règlement à caractère financier. Il ne tient pas compte des titres de participations non contrôlés, des obligations convertibles, des dépôts & cautionnements et des subventions d'État.

Le détail de l'endettement financier net est donné dans la note 18 des comptes consolidés semestriels résumés.

## SAISONNALITÉ

Le groupe Somfy réalise plus de la moitié de ses ventes sur le premier semestre.

## FAITS MARQUANTS

### CESSION DE CIAT

Somfy SA a cédé le 5 janvier 2015, à United Technologies Corporation, sa participation de 46,1 % dans le capital de CIAT Group.

La cession représente une somme de 117 M€, se décomposant à hauteur de 38 M€ pour le prix de cession des titres, hors frais, et de 79,4 M€ pour le montant du remboursement de l'emprunt obligataire de CIAT souscrit initialement par Somfy.

Le paiement du prix de cession comporte une partie différée pour un montant total de 12 M€ et échelonnée de 2015 à 2018. La cession génère en 2015 une plus-value nette consolidée de l'ordre de 4 M€ qui tient compte des discussions en cours sur le prix de cession définitif.

En application de la norme IFRS 5, les impacts de la cession sur le résultat, le bilan et le tableau des flux de trésorerie sont isolés sur des lignes spécifiques en 2014 et 2015.

### ANNULATION DES ACTIONS FAAC

Les groupes Faac et Somfy ont conclu à l'absence de projets de développement communs et décidé, par là même, de dénouer les liens capitalistiques existants (détenue de 34 % du capital de Faac par Somfy et de 7,3 % de celui de Somfy par Faac).

L'opération de décroisement de leurs intérêts respectifs passe par l'exercice d'un droit de retrait statutaire et donne ainsi lieu à l'annulation des actions Faac détenues par Somfy. Elle a comme contrepartie pour Somfy la rétrocession des 571 400 actions Somfy détenues par Faac et l'encaissement d'une soulte fixée à 50,7 M€ dont le paiement comporte une partie différée pour un montant total de 13,2 M€ et échelonnée de 2016 à 2017.

L'annulation des actions Faac génère un produit financier net de frais de 35,7 M€. Cette opération se matérialise dans le tableau des flux de trésorerie par un encaissement lié à la sortie des titres Faac pour un montant de 150,6 M€ et par un mouvement relatif aux actions propres Somfy SA pour un montant de - 115,8 M€.

### CAPITAL SOCIAL

Suite à l'opération d'annulation des actions Faac (cf. ci-dessus), une partie des titres Somfy issus de la rétrocession (436 800 actions) est annulée de sorte à limiter à 7,2 % la portion du capital auto-détenu par Somfy.

Le capital social de Somfy SA se trouve alors composé de 7 400 000 actions de 1 €, dont 536 307 actions détenues en propre au 30 juin 2015.

### GAREN

Courant juin, le Groupe a décidé de restituer l'usufruit du capital de **Garen Automação**, sans contrepartie. Cette opération s'est dénouée juridiquement le 14 juillet 2015 et, Somfy SA est ainsi revenue à sa position d'obligataire de départ. La décision s'explique par la dégradation de la situation économique au Brésil et par les difficultés actuelles des propriétaires de **Garen Automação**.

Au 30 juin 2015, les comptes de **Garen Automação** ont été traités selon IFRS 5. La déconsolidation de l'entité interviendra sur le troisième trimestre et laissera subsister pour Somfy un risque financier de non recouvrement de ses créances financières et ce, malgré un accord sur un échelonnement du remboursement sur une période de six ans (2021). À ce titre, et par prudence, les comptes du semestre intègrent une dépréciation permettant de couvrir le risque maximum, soit un impact de - 12,2 M€ sur le résultat financier du Groupe.

La sortie de **Garen Automação** du périmètre de consolidation du Groupe aura également une incidence sur le chiffre d'affaires et le résultat du second semestre.

### CONTRÔLES FISCAUX

La société **Somfy SAS** a fait l'objet en 2012 d'un contrôle fiscal portant sur les années 2009 et 2010 dont le principal redressement portait sur la politique de prix de transfert mise en place entre une filiale de Somfy SA et Somfy SAS.

Le contrôle s'est terminé en 2014 par un accord trouvé avec l'Administration fiscale et les conséquences financières ont été comptabilisées.

Comme attendu, un contrôle fiscal portant uniquement sur l'exercice 2013 a eu lieu sur le premier semestre 2015. Le redressement notifié et payé, soit 1,9 M€, est conforme au montant de la provision comptabilisée fin 2014.

### PASSIFS ÉVENTUELS

La société **Somfy Mexico**, filiale du Groupe au Mexique, a fait l'objet en 2013 d'un contrôle fiscal pour les affaires de commerce extérieur. Le montant de la proposition de redressement était de 1,7 M€, portant sur des droits de douane, de la TVA et des pénalités liées à l'absence de certification des produits. La société a initié un recours contre l'Administration fiscale concernant le code douanier qu'il convient d'utiliser pour l'importation de produits Somfy au Mexique. Fin 2014, le Groupe considérait que les arguments de l'Administration fiscale étaient contestables et restait confiant dans ses chances d'obtenir une décision favorable. En conséquence, le Groupe avait qualifié ce risque de passif éventuel et n'avait donc pas provisionné ce litige au 31 décembre 2014.

Par une décision rendue publique début juillet 2015, la Cour Fiscale conclut à la nullité du redressement. L'Administration fiscale pourrait formuler un appel contre cette décision. Le Groupe reste conforté dans son appréciation du risque et ce passif éventuel ne fait toujours pas l'objet d'une provision au 30 juin 2015.

Le litige opposant **Somfy SA** aux salariés de la société **Spirel** suit son cours devant le Tribunal de Grande Instance d'Albertville. Les salariés souhaitent voir prononcer l'annulation de la cession des titres de la société Spirel intervenue en 2010 et condamner Somfy SA à leur verser des dommages et intérêts au titre de la prétendue ruine intentionnelle de Spirel et du préjudice moral d'anxiété, de déception et de vexation dont ils prétendent avoir été victimes pour un montant total de l'ordre de 9,7 M€.

Par ailleurs, les salariés ont également saisi, courant juillet, le Conseil des Prud'hommes d'Albertville pour contester le motif de leur licenciement et réclamer des dommages et intérêts d'un montant sensiblement identique.

Somfy SA conteste les arguments avancés par les conseils des salariés de Spirel, estime avoir respecté ses obligations et reste confiant dans ses chances d'obtenir une décision favorable. En conséquence, le Groupe continue de qualifier le risque de passif éventuel et n'a donc pas provisionné ce litige au 30 juin 2015.

### AUTRES CHANGEMENTS DE PÉRIMÈTRE

Hormis les points mentionnés ci-dessus, le Groupe n'a fait aucune acquisition majeure sur le premier semestre 2015.

### PERSPECTIVES

Le second semestre bénéficiera d'un effet de base plus favorable que le premier, mais ne devrait pas enregistrer d'accélération notable dans l'ensemble, car plusieurs marchés, dont notamment le Brésil et la Chine, pâtissent du ralentissement de leurs économies respectives, et d'autres, comme la France, demeurent confrontés à une conjoncture incertaine.

La seconde partie de l'exercice sera également marquée par la poursuite de l'effort d'innovation et de promotion des marques, ainsi que par la déconsolidation de **Garen Automação**, conséquence de la rétrocession récente de l'usufruit du capital de la Société.

## 02

/ COMPTES CONSOLIDÉS  
SEMESTRIELS RÉSUMÉS 2015

## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En milliers d'euros	Notes	30/06/15 6 mois	30/06/14* 6 mois	31/12/14* 1 an
Chiffre d'affaires	(3)	547 810	509 642	981 731
Autres produits de l'activité		6 309	5 577	15 944
Achats consommés		- 195 822	- 184 223	- 360 903
Charges de personnel		- 157 531	- 146 292	- 286 902
Charges externes		- 84 844	- 80 310	- 163 131
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>115 922</b>	<b>104 394</b>	<b>186 739</b>
Dotations aux amortissements	(10) & (11)	- 17 815	- 15 958	- 32 825
Dotations aux provisions courantes		- 426	23	- 776
Gain/perte sur cession d'actifs immobilisés d'exploitation		598	85	- 279
<b>EBITA</b>		<b>98 278</b>	<b>88 544</b>	<b>152 860</b>
Dotations aux amortissements des actifs incorporels alloués	(10)	- 1 453	- 1 538	- 3 119
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>		<b>96 825</b>	<b>87 006</b>	<b>149 741</b>
Autres produits et charges opérationnels	(4)	580	227	424
Dépréciation des écarts d'acquisition	(9)	-	- 17 350	- 24 295
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>		<b>97 405</b>	<b>69 884</b>	<b>125 870</b>
– Produits financiers liés au placement		391	542	922
– Charges financières liées à l'endettement		- 2 631	- 2 103	- 4 831
Coût de l'endettement net		- 2 239	- 1 560	- 3 908
Autres produits et charges financiers		17 923	1 111	- 2 382
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(5)</b>	<b>15 684</b>	<b>- 449</b>	<b>- 6 290</b>
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>		<b>113 089</b>	<b>69 435</b>	<b>119 580</b>
Impôts sur les bénéfices	(6)	- 12 582	- 18 958	- 27 288
Quote-part de résultat des entreprises associées	(12)	111	- 545	- 428
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>		<b>100 618</b>	<b>49 932</b>	<b>91 864</b>
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES OU DISTRIBUÉES</b>	<b>(8)</b>	<b>3 976</b>	<b>4 398</b>	<b>- 53 795</b>
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>		<b>104 594</b>	<b>54 330</b>	<b>38 069</b>
Résultat attribuable au Groupe		104 871	53 936	37 959
Résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		- 277	394	110
<b>Résultat par action (en euros)</b>	<b>(7)</b>	<b>15,28</b>	<b>7,25</b>	<b>5,11</b>
<b>Résultat dilué par action (en euros)</b>	<b>(7)</b>	<b>15,25</b>	<b>7,24</b>	<b>5,10</b>

\* Les comptes ont été retraités suite à l'application d'IFRIC 21 (cf. Règles et méthodes comptables).

## ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

En milliers d'euros	30/06/15	30/06/14*
Résultat de la période	104 594	54 330
Variation des écarts de conversion	8 724	999
Variation des justes valeurs sur les actifs disponibles à la vente	- 17 370	11 500
Variation des justes valeurs sur des couvertures de taux	-	258
Variation des justes valeurs sur des couvertures de change	- 579	- 146
Variation des impôts sur les éléments recyclables	6 063	- 1 036
<b>Éléments recyclables en résultat</b>	<b>- 3 162</b>	<b>11 576</b>
Variation des écarts actuariels	-	-
Variation des impôts sur les éléments non recyclables	-	-
<b>Éléments non recyclables en résultat</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>- 3 162</b>	<b>11 576</b>
<b>Résultat global total comptabilisé sur la période**</b>	<b>101 432</b>	<b>65 906</b>
Part attribuable au Groupe	101 709	65 512
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle**	- 277	394

\* Les comptes ont été retraités suite à l'application d'IFRIC 21 (cf. Règles et méthodes comptables).

\*\* L'écart de résultat avec l'état de variation des capitaux propres représente l'évolution de valeur des options de vente accordées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle : - 0,2 M€ au 30 juin 2015 et + 0,4 M€ au 30 juin 2014.

## BILAN CONSOLIDÉ ACTIF

En milliers d'euros	Notes	30/06/15 Net	31/12/14* Net
<b>Actifs non courants</b>			
Écarts d'acquisition	(9)	183 318	188 377
Immobilisations incorporelles nettes	(10)	43 788	44 919
Immobilisations corporelles nettes	(11)	229 842	228 635
Participations dans les entreprises associées	(12)	2 517	1 680
Actifs financiers	(13)	2 202	148 359
Autres créances	(14)	22 822	344
Impôts différés actifs		38 402	35 912
Engagements envers le personnel		56	49
<b>Total Actifs non courants</b>		<b>522 947</b>	<b>648 274</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks	(15)	151 508	142 389
Clients		200 514	150 201
Autres créances	(14)	20 679	20 702
Actifs d'impôt exigible		13 324	16 393
Actifs financiers	(13)	863	748
Instruments dérivés actifs		–	1
Trésorerie et équivalents de trésorerie		89 563	102 587
<b>Total Actifs courants</b>		<b>476 451</b>	<b>433 021</b>
<b>Actifs détenus en vue de la vente ou de la distribution</b>	<b>(8)</b>	<b>15 629</b>	<b>109 532</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1 015 027</b>	<b>1 190 827</b>

\* Les comptes ont été retraités suite à l'application d'IFRIC 21 (cf. Règles et méthodes comptables).

## BILAN CONSOLIDÉ PASSIF

En milliers d'euros	Notes	30/06/15	31/12/14*
<b>Capitaux propres</b>			
Capital		7 400	7 837
Prime		1 866	1 866
Autres réserves		404 005	522 966
Résultat de la période		104 871	37 959
<b>Part Groupe</b>		<b>518 143</b>	<b>570 629</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		204	210
<b>Total Capitaux propres</b>		<b>518 347</b>	<b>570 839</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Provisions non courantes	(16)	14 404	21 640
Autres passifs financiers	(17)	65 855	63 127
Autres dettes		1 744	1 705
Engagements envers le personnel		20 623	20 180
Impôts différés passifs		41 951	51 556
<b>Total Passifs non courants</b>		<b>144 576</b>	<b>158 208</b>
<b>Passifs courants</b>			
Provisions courantes	(16)	8 617	7 869
Autres passifs financiers	(17)	114 371	240 297
Fournisseurs		117 261	91 754
Autres dettes		83 056	90 232
Dettes d'impôt		11 936	12 233
Instrumentés dérivés passifs		1 235	255
<b>Total Passifs courants</b>		<b>336 476</b>	<b>442 640</b>
<b>Dettes associées à des actifs détenus en vue de la vente ou de la distribution</b>	<b>(8)</b>	<b>15 629</b>	<b>19 140</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>1 015 027</b>	<b>1 190 827</b>

\* Les comptes ont été retraités suite à l'application d'IFRIC 21 (cf. Règles et méthodes comptables).

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

AU 30 JUIN 2015

En milliers d'euros	Capital (1)	Primes	Actions propres	Plus value / JV des actifs disponibles à la vente	Écarts actuariels	Couvertures de taux	Couvertures de change
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>7 837</b>	<b>1 866</b>	<b>- 72 013</b>	<b>17 370</b>	<b>- 10 393</b>	-	<b>- 220</b>
Résultat global total comptabilisé sur la période	-	-	-	- 17 370	-	-	- 579
Opérations sur actions propres (2)	- 437	-	- 27 363	-	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations (3)	-	-	-	-	-	-	-
<b>Au 30 juin 2015</b>	<b>7 400</b>	<b>1 866</b>	<b>- 99 376</b>	<b>-</b>	<b>- 10 393</b>	-	<b>- 799</b>

Frais d'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	Variation des options de vente (4)	Impôts différés	Écarts de conversion	Réserves consolidées et résultat de la période	Total capitaux propres	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres (part du Groupe)
- 2 369	- 336	- 1 910	9 210	621 795	570 839	210	570 629
-	-	6 063	8 724	104 822	101 660	- 49	101 709
-	-	-	-	- 87 881	- 115 681	-	- 115 681
-	-	-	-	- 35 693	- 35 693	-	- 35 693
-	- 2 654	- 12	-	- 112	- 2 778	43	- 2 821
<b>- 2 369</b>	<b>- 2 990</b>	<b>4 142</b>	<b>17 934</b>	<b>602 931</b>	<b>518 347</b>	<b>204</b>	<b>518 143</b>

(1) Le capital social est composé de 7 400 000 actions d'une valeur nominale de 1 € (cf. Note 1.3).

(2) Annulation des 571 400 actions reçues dans le cadre de l'opération Faac (cf. Notes 1.2 et 1.3).

(3) Changement de périmètre, différences de change sur opérations en capital.

(4) Les justes valeurs ultérieures des dettes correspondant à des options de vente concédées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées en capitaux propres.

**AU 30 JUIN 2014**

	Capital (1)	Primes	Actions propres	Plus value / JV des actifs disponibles à la vente	Écarts actuariels	Couvertures de taux	Couvertures de change
<b>En milliers d'euros</b>							
<b>Au 31 décembre 2013</b>	<b>7 837</b>	<b>1 866</b>	<b>- 72 971</b>	<b>17 370</b>	<b>- 9 816</b>	<b>- 6</b>	<b>40</b>
Résultat global total comptabilisé sur la période	-	-	-	11 500	-	258	- 146
Opérations sur actions propres	-	-	807	-	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations (2)	-	-	-	-	-	-	-
<b>Au 30 juin 2014</b>	<b>7 837</b>	<b>1 866</b>	<b>- 72 164</b>	<b>28 870</b>	<b>- 9 816</b>	<b>252</b>	<b>- 107</b>

Frais d'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	Variation des options de vente (3)	Impôts différés	Écarts de conversion	Réserves consolidées et résultat de la période	Total capitaux propres	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres (part du Groupe)
- 2 369	- 4 014	- 2 355	1 216	993 006	929 805	- 364	930 168
-	-	- 1 036	999	53 953	65 529	17	65 512
-	-	-	-	1 182	1 989	-	1 989
-	-	-	-	- 38 860	- 38 860	-	- 38 860
-	2 031	-	-	465	2 496	3	2 492
<b>- 2 369</b>	<b>- 1 983</b>	<b>- 3 391</b>	<b>2 215</b>	<b>1 009 746</b>	<b>960 958</b>	<b>- 344</b>	<b>961 302</b>

(1) Le capital social est composé de 7 836 800 actions d'une valeur nominale de 1 €. Aucune modification n'est intervenue sur le premier semestre 2014.

(2) Changement de périmètre, différences de change sur opérations en capital.

(3) Les justes valeurs ultérieures des dettes correspondant à des options de vente concédées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées en capitaux propres.

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers d'euros	Notes	30/06/15 6 mois	30/06/14* 6 mois	31/12/14* 1 an
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>104 594</b>	<b>54 330</b>	<b>38 069</b>
Résultat net des activités en cours de cession ou de distribution		- 3 976	- 4 398	53 795
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>100 618</b>	<b>49 932</b>	<b>91 864</b>
Dotations aux amortissements/actif (sauf actif courant)		31 497	35 125	60 025
Dotation/reprise de provisions/passif		284	784	677
Gains et pertes latents liés aux variations de justes valeurs		401	26	- 32
Gains et pertes de change latents		- 358	- 583	- 330
Charges calculées liées aux stock-options et engagements envers le personnel		1 511	1 284	3 584
<b>Amortissements, provisions et autres éléments non décaissables</b>		<b>33 335</b>	<b>36 637</b>	<b>63 924</b>
Résultat sur cession d'actifs et autres		- 36 266	- 59	272
Quote-part de résultat des entreprises associées		- 111	545	428
Charge d'impôt différé		- 5 356	- 5 622	- 8 111
<b>Capacité d'autofinancement</b>		<b>92 220</b>	<b>81 433</b>	<b>148 378</b>
Coût de l'endettement financier net (hors éléments non décaissables)		2 239	1 560	3 908
Charges d'impôt (hors impôts différés)		17 979	24 580	35 399
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	(21)	- 40 164	- 50 171	- 16 315
Impôts versés		- 15 476	- 9 624	- 50 177
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ (A)</b>		<b>56 798</b>	<b>47 778</b>	<b>121 192</b>
Décaissements liés aux acquisitions :				
- d'immobilisations incorporelles et corporelles		- 27 504	- 23 149	- 45 982
- d'actifs financiers non courants		- 113	- 285	- 603
Encaissements liés aux cessions :				
- d'immobilisations incorporelles et corporelles		1 746	441	519
- d'actifs financiers non courants**		150 620	1 402	1 686
Variation des actifs financiers courants		168	258	240
Acquisitions de sociétés, nettes de la trésorerie acquise		- 763	- 2 234	- 2 234
Dividendes versés par les sociétés non consolidées		-	-	187
Intérêts reçus		411	476	511
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS (B)</b>		<b>124 566</b>	<b>- 23 090</b>	<b>- 45 676</b>
Augmentation des emprunts		1 749	10 154	218 135
Remboursement des emprunts		- 128 696	- 2 496	- 6 853
Augmentation nette des capitaux propres des filiales		- 18	-	1
Dividendes versés et acomptes		- 35 693	- 38 666	- 38 666
Mouvements relatifs aux actions propres**		- 115 772	1 837	1 879
Intérêts payés		- 2 790	- 2 163	- 4 665
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT ET DE CAPITAL (C)</b>		<b>- 281 220</b>	<b>- 31 334</b>	<b>169 831</b>
Flux nets liés aux activités destinées à être cédées ou distribuées (D)	(8)	81 631	- 22 425	- 278 141
Incidence des variations des écarts de conversion sur la trésorerie (E)		3 558	1 202	2 313
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE (A + B + C + D + E)</b>		<b>- 14 667</b>	<b>- 27 869</b>	<b>- 30 482</b>
<b>TRÉSORERIE À L'OUVERTURE</b>	<b>(21)</b>	<b>100 175</b>	<b>130 657</b>	<b>130 657</b>
<b>TRÉSORERIE À LA CLÔTURE</b>	<b>(21)</b>	<b>85 508</b>	<b>102 788</b>	<b>100 175</b>

\* Les comptes ont été retraités suite à l'application d'IFRIC 21 (cf. Règles et méthodes comptables).

\*\* Opération Faac : annulation des actions Faac et rétrocession des actions Somfy SA (cf. Note 1.2).

## ANNEXES CONSOLIDÉES

### 1. ARRÊTÉ DES COMPTES

**Somfy SA** est une société à Directoire et Conseil de Surveillance cotée sur Eurolist d'Euronext Paris (compartiment A, code ISIN FR 0000120495). Le groupe Somfy est spécialisé dans l'automatisation et le contrôle des ouvertures et des fermetures de la maison et du bâtiment (motorisations pour stores, volets, rideaux, écrans, portes, portails...). Le siège social est basé à Cluses, Haute-Savoie.

Les comptes consolidés résumés du **groupe Somfy** au 30 juin 2015 ont été établis par le Directoire en date du 28 août 2015. Le total du bilan est de 1 015 027 K€ et le résultat net consolidé s'élève à 104 594 K€ (part du Groupe 104 871 K€).

### 2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés résumés du groupe Somfy sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2015.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante ([http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm)).

Les états financiers consolidés semestriels, présentés de manière résumée, ont été préparés conformément à la norme internationale d'information financière IAS 34 (« Information financière intermédiaire »). Ils ne comportent pas toutes les informations et annexes telles que présentées dans les états financiers annuels. De ce fait il convient d'en effectuer la lecture en parallèle avec les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2014.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 sont disponibles sur le site internet du Groupe [www.somfyfinance.com](http://www.somfyfinance.com) et sur demande auprès de la Direction.

#### NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS EN VIGUEUR

##### Normes, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union européenne à partir de l'exercice ouvert au 1<sup>er</sup> janvier 2015

Le Groupe a appliqué les normes, amendements et interprétations suivants au plus tard à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 :

##### **IFRIC 21 – Droits ou taxes :**

Ce texte précise que le fait générateur de la comptabilisation de la dette des taxes diverses, droits et autres prélèvements, qui ne sont pas dans le champ d'application de la norme IAS 12, dépend de termes de la législation y afférent, indépendamment de la période de l'assiette de calcul du prélèvement.

L'Union européenne a fixé une date d'application obligatoire pour ce texte aux exercices ouverts au plus tard à compter du 17 juin 2014 (soit une application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 pour le Groupe) contre le 1<sup>er</sup> janvier 2014 selon l'IASB.

L'application de cette interprétation étant rétrospective, le retraitement des comptes historiques est détaillé dans la note 2.

##### **Améliorations annuelles des normes IFRS – Cycles 2010-2012 et Cycles 2011-2013 : application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> février 2015 et du 1<sup>er</sup> janvier 2015 :**

L'IASB a publié en décembre 2013 les normes dites d'améliorations des IFRS 2010-2012 et 2011-2013 dans le cadre de son processus annuel de révision et d'amélioration des normes. Les amendements principaux sont les suivants :

- IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions : clarification de la notion de « condition d'acquisition »,
- IFRS 3 – Regroupements d'entreprises : comptabilisation de la contrepartie conditionnelle lors d'un regroupement d'entreprises,
- IFRS 8 – Secteurs opérationnels : informations à fournir sur les critères de regroupements ainsi que sur la réconciliation du total des actifs par secteur présenté et celui de l'ensemble des actifs de l'entité,
- IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur : clarification de la notion de juste valeur concernant les créances et les dettes à court terme,
- IAS 16 – Immobilisations corporelles et IAS 38 – Immobilisations incorporelles : modalités d'application de la méthode de la réévaluation,
- IAS 24 – Information relative aux parties liées : clarification de la notion de prestations du personnel « clé » de direction,
- IFRS 3 – Regroupements d'entreprises : exclusion des joint-ventures du champ d'IFRS 3,
- IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur : possibilité de compensation pour un portefeuille d'actifs et de passifs financiers,
- IAS 40 – Immeubles de placement : clarification sur l'interaction entre IFRS 3 et IAS 40 pour savoir dans quelle mesure l'acquisition d'un immeuble peut être analysée comme un regroupement d'entreprises au sens d'IFRS 3.

##### **Amendements IAS 19 – Contribution des membres du personnel :**

Cet amendement s'applique aux contributions des membres du personnel ou des tiers à des régimes à prestations définies. L'objectif de l'amendement est de simplifier la comptabilisation des contributions qui sont indépendantes du nombre d'années de service du membre du personnel, par exemple, les contributions des membres du personnel qui sont calculées en fonction d'un pourcentage fixe du salaire. Ces contributions peuvent être comptabilisées comme une réduction du coût des services rendus de la période pendant laquelle le service est rendu, au lieu d'être affectées aux périodes de services.

Hormis l'application d'IFRIC 21, ces nouveaux textes n'ont pas eu d'incidence significative sur les résultats et la situation financière du Groupe.

##### Normes et interprétations non encore entrées en vigueur au sein de l'Union européenne

Sous réserve de leur adoption définitive par l'Union européenne, les normes et amendements de normes présentés ci-dessous sont applicables selon l'IASB aux dates suivantes :

##### **IFRS 9 – Instruments financiers : classifications et évaluations et amendements subséquents à IFRS 9 et IFRS 7 : applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2018 :**

Il s'agit du premier des trois volets de la norme IFRS 9 – Instruments financiers destinée à remplacer la norme IAS 39 – Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation. Cette première partie traite du classement et de l'évaluation des instruments financiers. Les effets de l'application de ce texte ne peuvent pas être analysés indépendamment des deux autres parties non encore publiées qui doivent adresser respectivement le sujet de la dépréciation des actifs financiers et celui de la comptabilité de couverture.

##### **IFRS 15 – Produits provenant des contrats avec les clients : applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2018 :**

La norme IFRS 15 remplace IAS 11 – Contrats de construction et IAS 18 – Produits des activités ordinaires, ainsi que les interprétations correspondantes : IFRIC 13 – Programmes de fidélisation de la clientèle, IFRIC 15 – Accords pour la construction d'un bien immobilier, IFRIC 18 – Transferts d'actifs provenant de clients

et SIC 31 – Produit des activités ordinaires – Opérations de troc portant sur des services de publicité.

Cette norme pose les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires relatif aux contrats conclus avec des clients (sauf les contrats qui relèvent de normes spécifiques : les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers). Le principe de base est de comptabiliser le produit pour décrire le transfert de biens ou de services à un client, et ce pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ces biens ou services. Le normalisateur comptable a identifié cinq étapes pour la mise en œuvre de la norme :

- identification du (des) contrat(s) avec un client,
- identification des obligations de performance du contrat,
- détermination du prix de la transaction,
- affectation du prix de la transaction aux obligations de performance,
- comptabilisation du produit lorsqu'une obligation de performance est satisfaite.

La nouvelle norme se traduira également par une amélioration des informations à fournir en annexe, elle fournira un guide d'application pour les transactions qui n'étaient pas complètement traitées précédemment (par exemple, les produits de services et les modifications de contrat) et améliorera les dispositions d'application pour les contrats à éléments multiples.

#### **Amendements à IFRS 11 – Acquisition d'une participation dans une entreprise commune : applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2016 :**

L'amendement publié vient préciser la manière de comptabiliser les acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune dont l'activité constitue une entreprise (« business ») au sens d'IFRS 3 – Regroupements d'entreprises.

Pour ces acquisitions, une entité doit appliquer les principes comptables relatifs aux regroupements d'entreprises d'IFRS 3 ainsi que les autres IFRS qui ne sont pas en contradiction avec les dispositions d'IFRS 11. Elle doit également fournir en annexe l'information requise pour les regroupements d'entreprises. Ceci s'applique à la fois lors de l'acquisition initiale d'une participation et lors des acquisitions subséquentes.

Dans un tel cas, il y a lieu :

- d'évaluer à leur juste valeur les actifs identifiables et les passifs ;
- de comptabiliser les frais d'acquisition en charges sur la période au cours de laquelle ces frais ont été engagés et les services reçus ;
- de comptabiliser les impôts différés générés par la comptabilisation initiale des actifs et passifs tels que requis par IFRS 3 et IAS 12 (Impôts sur le résultat) pour les regroupements d'entreprises (à l'exception des impôts différés résultant de la comptabilisation initiale du goodwill) ;
- de constater, le cas échéant, en goodwill l'excédent de la contrepartie transférée par rapport au solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris ;
- de procéder *a minima* une fois par an à un test de dépréciation de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle a été affecté le goodwill.

#### **Amendements à IAS 16 et IAS 38 – Clarification sur les modes d'amortissements acceptables : applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2016 :**

IAS 16 et IAS 38 posent toutes deux le principe suivant : la base d'amortissement correspond à la consommation des avantages économiques futurs d'un actif. L'IASB a précisé que l'utilisation d'une méthode d'amortissement fondée sur les revenus n'est pas appropriée car les revenus générés par une activité qui inclut l'utilisation d'un actif reflètent des facteurs autres que la consommation des avantages économiques liés à cet actif.

L'IASB précise également que le revenu est, en général, présumé être une base inappropriée pour mesurer la consommation des

avantages économiques liés à un actif incorporel. Cette présomption peut, cependant, être réfutée dans certaines circonstances limitées.

#### **Améliorations annuelles des normes IFRS – Cycles 2012-2014 :**

Les modifications touchent les normes suivantes :

- IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées : changement de méthode de cession,
- IFRS 7 – Instruments financiers : informations à fournir : i) mandats de gestion et ii) applicabilité des modifications de l'IFRS 7 concernant les informations à fournir sur la compensation aux états financiers intermédiaires résumés,
- IAS 19 – Avantages du personnel : taux d'actualisation – question relative au marché régional,
- IAS 34 – Information financière intermédiaire : communication d'informations « ailleurs dans le rapport financier intermédiaire ».

Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Une application anticipée est autorisée.

#### **Amendement à IAS 27 – Méthode de mise en équivalence dans les comptes individuels : applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2016 :**

Le 12 août 2014, l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié les amendements à IAS 27 intitulés « La mise en équivalence dans les états financiers individuels ».

Les amendements à IAS 27 vont permettre aux entités d'utiliser la méthode de la mise en équivalence telle que décrite par IAS 28 – Participations dans des entreprises associées et coentreprises pour comptabiliser dans leurs états financiers individuels leurs participations dans des filiales, coentreprises et entreprises associées. Jusqu'à présent, elles étaient comptabilisées soit au coût soit en application d'IFRS 9.

Les amendements encourageront certaines juridictions à adopter les IFRS pour les états financiers individuels, en réduisant les coûts de mise en conformité sans pour autant réduire l'information disponible aux investisseurs.

Les amendements répondent aux demandes reçues par l'IASB lors de sa consultation inaugurale et publique sur son agenda.

#### **Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 – Entités d'investissement : exemption d'établissement de comptes consolidés : applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2016 :**

Le 18 décembre 2014, l'IASB a publié des amendements limités à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 intitulés « Entités d'investissement : application de l'exemption de consolidation ».

Les amendements apportés à IFRS 10 – États financiers consolidés visent à clarifier les règles d'exemption de consolidation applicables aux entités d'investissement : ainsi, si une entité d'investissement a une filiale dont le principal objet est de fournir des services liés aux activités d'investissement, cette dernière doit être consolidée sauf si elle est elle-même une entité d'investissement ; dans ce cas, la filiale sera évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les amendements apportés à IAS 28 – Participations dans des entreprises associées et des coentreprises précisent que si une entité qui n'est pas elle-même une entité d'investissement détient une participation dans une entreprise associée ou une coentreprise qui est une entité d'investissement, l'entité peut retenir, lorsqu'elle fait application de la méthode de la mise en équivalence, la juste valeur déterminée par l'entreprise associée ou la coentreprise pour ses participations dans ses filiales.

Pour l'IASB, les amendements seront applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Une application anticipée est autorisée.

**Amendement à IAS 1 – Présentation des états financiers : applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2016 :**

Le 18 décembre 2014, l'IASB a publié des amendements à IAS 1 – Présentation des états financiers dans le cadre de son initiative majeure pour améliorer la présentation et les informations à fournir dans les rapports financiers.

L'initiative de l'IASB comprend un ensemble d'actions ciblées ainsi qu'une revue étendue et ambitieuse des dispositions relatives aux notes annexes.

Les amendements à IAS 1 publiés par l'IASB sont destinés à clarifier les dispositions sur deux points :

- l'application de la notion de matérialité, en précisant qu'elle s'applique aux états financiers y compris les notes annexes et que l'inclusion d'informations non significatives peut être nuisible à leur compréhension ;
- l'application du jugement professionnel, en modifiant à la marge certaines formulations considérées comme prescriptives et ne laissant de ce fait pas de place au jugement.

**Amendement à IFRS 10 et IAS 28 – Ventes ou contributions d'actifs réalisées entre le groupe et les entités mises en équivalence : applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2016 :**

Le 11 septembre 2014, l'IASB a publié des amendements limités à IFRS 10 – États financiers consolidés et à IAS 28 – Participations dans des entreprises associées et des coentreprises, intitulés « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise ».

L'objectif des amendements est de réduire les discordances entre les dispositions d'IFRS 10 et d'IAS 28 (2011) relatives à la vente ou l'apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise.

La principale conséquence de ces amendements est qu'un résultat de cession (profit ou perte) soit reconnu intégralement, lorsque la transaction concerne une entreprise au sens d'IFRS 3 (qu'il s'agisse d'une filiale ou non).

Un résultat partiel est comptabilisé lorsque la transaction porte sur des actifs qui ne constituent pas une entreprise au sens d'IFRS 3, y compris lorsqu'il s'agit d'une filiale. Dans ce cas de figure, le profit ou la perte est comptabilisé dans les états financiers de l'investisseur à concurrence seulement des intérêts des investisseurs non liés dans l'entreprise associée ou la coentreprise (autrement dit, la quote-part de l'investisseur dans le profit ou la perte découlant de la transaction est éliminée en contrepartie de la valeur comptable de la participation dans l'entreprise associée ou la coentreprise).

Les amendements s'appliqueront de manière prospective aux périodes annuelles commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2016 ou après.

Le Groupe n'a appliqué aucune de ces nouvelles normes ou amendements par anticipation et est en cours d'appréciation des impacts consécutifs à leur première application.

**JUGEMENTS ET ESTIMATIONS**

La préparation des états financiers consolidés requiert, de la part de la Direction, l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe. Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes semestriels consolidés, les principaux jugements effectués par la Direction ainsi que les principales hypothèses retenues ont été mis à jour des derniers indicateurs retenus pour l'arrêté des comptes au 30 juin 2015.

Au 30 juin, le groupe Somfy revoit ses indicateurs de performance et procède, le cas échéant, à des tests de dépréciation s'il existe un quelconque indice qu'un actif puisse avoir subi une perte de valeur.

**ACTIFS (OU GROUPE D'ACTIFS) NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE OU DE LA DISTRIBUTION ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES**

Conformément à la norme IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente ou de la distribution, un actif non courant ou un groupe d'actifs doit être classé en actifs destinés à être cédés au bilan si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une cession plutôt que par son utilisation continue. Au sens de la norme, le terme cession recouvre les ventes, les distributions et les échanges contre d'autres actifs. L'actif non courant ou le groupe d'actifs destinés à être cédés doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel, sous réserve uniquement des conditions qui sont habituelles et coutumières dans le cadre de la vente de tels actifs, la cession devant être hautement probable. Les critères à prendre en compte pour apprécier le caractère hautement probable sont notamment les suivants :

- un plan de cession doit avoir été engagé par un niveau de direction approprié ;
- un programme actif pour trouver un acquéreur et finaliser le plan doit avoir été lancé ;
- l'actif doit être activement commercialisé en vue de la vente à un prix qui est raisonnable par rapport à sa juste valeur actuelle ;
- la cession doit de façon prévisible être conclue dans les 12 mois à compter du reclassement en actifs destinés à être cédés ou échangés ;
- les mesures nécessaires pour finaliser le plan doivent indiquer qu'il est improbable que des changements notables soient apportés au plan ou que celui-ci soit retiré.

Avant leur reclassement dans la catégorie « Actifs détenus en vue de la vente ou de la distribution », l'actif non courant ou les actifs et passifs du groupe d'actifs sont évalués selon les normes qui leur sont applicables. À la suite de leur reclassement dans la catégorie « Actifs détenus en vue de la vente ou de la distribution », l'actif non courant ou le groupe d'actifs est évalué au montant le plus faible entre sa valeur nette comptable et sa juste valeur diminuée des coûts de ces opérations, une perte de valeur étant constatée le cas échéant. Le reclassement d'un actif non courant comme destiné à être cédé ou distribué entraîne l'arrêt des amortissements pour cet actif. Dans le cas d'une cession entraînant une perte de contrôle, l'ensemble des actifs et passifs de la filiale sont classés en actifs ou passifs « détenus en vue de la vente » sur les lignes du bilan « Actifs détenus en vue de la vente ou de la distribution » et « Dettes associées à des actifs détenus en vue de la vente ou de la distribution » dès lors que la cession répond aux critères de classement d'IFRS 5.

Conformément à l'application d'IFRS 5 :

- les éléments bilanciaux sont classés en actifs et passifs en cours de cession ou de distribution sans retraitement de l'année comparative ;
- les éléments du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie relatifs aux activités destinées à être cédées ou distribuées sont isolés dans les états financiers pour toutes les périodes présentées ;
- les éléments du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie relatifs aux actifs isolés destinés à être cédés ne font l'objet d'aucun retraitement.

**IFRIC 21 – TAXES PRÉLEVÉES PAR UNE AUTORITÉ PUBLIQUE**

L'interprétation IFRIC 21 – Taxes prélevées par une autorité publique précise que la date de comptabilisation en charges des taxes prélevées par les autorités publiques est la date du fait

générateur de l'obligation de payer ces taxes. Pour le Groupe, les taxes concernées par cette interprétation sont les taxes foncières et la Contribution Sociale de Solidarité sur les Sociétés (C3S), pour lesquelles, désormais 100 % desdites taxes seront comptabilisées en charges au 1<sup>er</sup> janvier de chaque exercice, l'étalement n'étant plus autorisé.

L'application de cette interprétation étant rétrospective, le retraitement des historiques est détaillé dans la note 2.

## IFRS 8 – INFORMATIONS SECTORIELLES

Compte tenu de la scission de Somfy Activités et Somfy Participations fin 2014, de la cession début 2015 de la participation dans CIAT et du dénouement des participations croisées avec Faac, le Groupe a revu la présentation de l'information sectorielle.

Somfy regroupe les entreprises dont le métier correspond aux applications « Home & Building », « Accès » et « Home Automation » et est organisé autour de deux zones géographiques. Ainsi, pour 2015 la zone géographique d'implantation des actifs est retenue comme critère unique d'information sectorielle. La Direction prend ses décisions sur la base de cet axe stratégique en utilisant le reporting par zones géographiques comme outil clé d'analyse.

Les deux zones géographiques sont :

- Europe Middle East et Afrique (EMEA),
- Asie et Amériques (A&A).

## NOTES ANNEXES SUR LES COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2015

### NOTE 1 : FAITS MARQUANTS

#### NOTE 1.1 : CESSION DE CIAT

Somfy SA a cédé le 5 janvier 2015, à United Technologies Corporation, sa participation de 46,1 % dans le capital de CIAT Group.

La cession représente une somme de 117 M€, se décomposant à hauteur de 38 M€ pour le prix de cession des titres, hors frais, et de 79,4 M€ pour le montant du remboursement de l'emprunt obligataire de CIAT souscrit initialement par Somfy.

Le paiement du prix de cession comporte une partie différée pour un montant total de 12 M€ et échelonnée de 2015 à 2018. La cession génère en 2015 une plus-value nette consolidée de l'ordre de 4 M€ qui tient compte des discussions en cours sur le prix de cession définitif.

En application de la norme IFRS 5, les impacts de la cession sur le résultat, le bilan et le tableau des flux de trésorerie sont isolés sur des lignes spécifiques en 2014 et 2015.

#### NOTE 1.2 : ANNULATION DES ACTIONS FAAC

Les groupes Faac et Somfy ont conclu à l'absence de projets de développement communs et décidé, par là même, de dénouer les liens capitalistiques existants (détention de 34 % du capital de Faac par Somfy et de 7,3 % de celui de Somfy par Faac).

L'opération de décroisement de leurs intérêts respectifs passe par l'exercice d'un droit de retrait statutaire et donne ainsi lieu à l'annulation des actions Faac détenues par Somfy. Elle a comme contrepartie pour Somfy la rétrocession des 571 400 actions Somfy détenues par Faac et l'encaissement d'une soulte fixée à 50,7 M€ dont le paiement comporte une partie différée pour un montant total de 13,2 M€ et échelonnée de 2016 à 2017.

L'annulation des actions Faac génère un produit financier net de frais de 35,7 M€. Cette opération se matérialise dans le tableau des flux de trésorerie par un encaissement lié à la sortie des titres

Faac pour un montant de 150,6 M€ et par un mouvement relatif aux actions propres Somfy SA pour un montant de – 115,8 M€.

#### NOTE 1.3 : CAPITAL SOCIAL

Suite à l'opération d'annulation des actions Faac (cf. Note 1.2), une partie des titres Somfy issus de la rétrocession (436 800 actions) est annulée de sorte à limiter à 7,2 % la portion du capital auto-détenu par Somfy.

Le capital social de Somfy SA se trouve alors composé de 7 400 000 actions de 1 €, dont 536 307 actions détenues en propre au 30 juin 2015.

#### NOTE 1.4 : GAREN

Courant juin, le Groupe a décidé de restituer l'usufruit du capital de **Garen Automação**, sans contrepartie. Cette opération s'est dénouée juridiquement le 14 juillet 2015 et, Somfy SA est ainsi revenue à sa position d'obligataire de départ. La décision s'explique par la dégradation de la situation économique au Brésil et par les difficultés actuelles des propriétaires de **Garen Automação**.

Au 30 juin 2015, les comptes de **Garen Automação** ont été traités selon IFRS 5. La déconsolidation de l'entité interviendra sur le troisième trimestre et laissera subsister pour Somfy un risque financier de non recouvrement de ses créances financières et ce, malgré un accord sur un échelonnement du remboursement sur une période de six ans (2021). À ce titre, et par prudence, les comptes du semestre intègrent une dépréciation permettant de couvrir le risque maximum, soit un impact de – 12,2 M€ sur le résultat financier du Groupe.

La sortie de **Garen Automação** du périmètre de consolidation du Groupe aura également une incidence sur le chiffre d'affaires et le résultat du second semestre.

#### NOTE 1.5 : CONTRÔLES FISCAUX

La société **Somfy SAS** a fait l'objet en 2012 d'un contrôle fiscal portant sur les années 2009 et 2010 dont le principal redressement portait sur la politique de prix de transfert mise en place entre une filiale de Somfy SA et Somfy SAS.

Le contrôle s'est terminé en 2014 par un accord trouvé avec l'Administration fiscale et les conséquences financières ont été comptabilisées.

Comme attendu, un contrôle fiscal portant uniquement sur l'exercice 2013 a eu lieu sur le premier semestre 2015. Le redressement notifié et payé, soit 1,9 M€, est conforme au montant de la provision comptabilisée fin 2014.

#### NOTE 1.6 : PASSIFS ÉVENTUELS

La société **Somfy Mexico**, filiale du Groupe au Mexique, a fait l'objet en 2013 d'un contrôle fiscal pour les affaires de commerce extérieur. Le montant de la proposition de redressement était de 1,7 M€, portant sur des droits de douane, de la TVA et des pénalités liées à l'absence de certification des produits. La société a initié un recours contre l'Administration fiscale concernant le code douanier qu'il convient d'utiliser pour l'importation de produits Somfy au Mexique. Fin 2014, le Groupe considérait que les arguments de l'Administration fiscale étaient contestables et restait confiant dans ses chances d'obtenir une décision favorable. En conséquence, le Groupe avait qualifié ce risque de passif éventuel et n'avait donc pas provisionné ce litige au 31 décembre 2014.

Par une décision rendue publique début juillet 2015, la Cour Fiscale conclut à la nullité du redressement. L'Administration fiscale pourrait formuler un appel contre cette décision. Le Groupe reste conforté dans son appréciation du risque et ce passif éventuel ne fait toujours pas l'objet d'une provision au 30 juin 2015.

Le litige opposant **Somfy SA** aux salariés de la société **Spirel** suit son cours devant le Tribunal de Grande Instance d'Albertville. Les salariés souhaitent voir prononcer l'annulation de la cession des titres de la société Spirel intervenue en 2010 et condamner Somfy SA à leur verser des dommages et intérêts au titre de la prétendue ruine intentionnelle de Spirel et du préjudice moral d'anxiété, de déception et de vexation dont ils prétendent avoir été victimes pour un montant total de l'ordre de 9,7 M€.

Par ailleurs, les salariés ont également saisi, courant juillet, le Conseil des Prud'hommes d'Albertville pour contester le motif de leur licenciement et réclamer des dommages et intérêts d'un montant sensiblement identique.

Somfy SA conteste les arguments avancés par les conseils des salariés de Spirel, estime avoir respecté ses obligations et reste confiante dans ses chances d'obtenir une décision favorable. En conséquence, le Groupe continue de qualifier le risque de passif éventuel et n'a donc pas provisionné ce litige au 30 juin 2015.

#### NOTE 1.7 : AUTRES CHANGEMENTS DE PÉRIMÈTRE

Hormis les points mentionnés ci-dessus, le Groupe n'a fait aucune acquisition majeure sur le premier semestre 2015.

#### NOTE 2 : RETRAITEMENTS DES COMPTES PRÉCÉDEMMENT PUBLIÉS

Les comptes précédemment publiés ont été retraités suite à l'application de la norme IFRIC 21.

#### COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 2014

En milliers d'euros	30/06/14 Publié	Application IFRIC 21	30/06/14 Retraité	31/12/14 Publié	Application IFRIC 21	31/12/14 Retraité
Chiffre d'affaires	509 642	-	509 642	981 731	-	981 731
Autres produits de l'activité	5 577	-	5 577	15 944	-	15 944
Achats consommés	- 184 223	-	- 184 223	- 360 903	-	- 360 903
Charges de personnel	- 146 292	-	- 146 292	- 286 902	-	- 286 902
Charges externes	- 79 508	- 802	- 80 310	- 163 123	- 8	- 163 131
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>105 196</b>	<b>- 802</b>	<b>104 394</b>	<b>186 747</b>	<b>- 8</b>	<b>186 739</b>
Dotations aux amortissements	- 15 958	-	- 15 958	- 32 825	-	- 32 825
Dotations aux provisions courantes	23	-	23	- 776	-	- 776
Gain/perte sur cession d'actifs immobilisés d'exploitation	85	-	85	- 279	-	- 279
<b>EBITA</b>	<b>89 346</b>	<b>- 802</b>	<b>88 544</b>	<b>152 868</b>	<b>- 8</b>	<b>152 860</b>
Dotations aux amortissements des actifs incorporels alloués	- 1 538	-	- 1 538	- 3 119	-	- 3 119
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>87 808</b>	<b>- 802</b>	<b>87 006</b>	<b>149 748</b>	<b>- 8</b>	<b>149 741</b>
Autres produits et charges opérationnels	227	-	227	424	-	424
Dépréciation des écarts d'acquisition	- 17 350	-	- 17 350	- 24 295	-	- 24 295
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>70 686</b>	<b>- 802</b>	<b>69 884</b>	<b>125 877</b>	<b>- 8</b>	<b>125 870</b>
- Produits financiers liés au placement	542	-	542	922	-	922
- Charges financières liées à l'endettement	- 2 103	-	- 2 103	- 4 831	-	- 4 831
Coût de l'endettement net	- 1 560	-	- 1 560	- 3 908	-	- 3 908
Autres produits et charges financiers	1 111	-	1 111	- 2 382	-	- 2 382
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>- 449</b>	<b>-</b>	<b>- 449</b>	<b>- 6 290</b>	<b>-</b>	<b>- 6 290</b>
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>	<b>70 237</b>	<b>- 802</b>	<b>69 435</b>	<b>119 587</b>	<b>- 8</b>	<b>119 580</b>
Impôts sur les bénéfices	- 19 263	305	- 18 958	- 27 291	3	- 27 288
Quote-part de résultat des entreprises associées	- 545	-	- 545	- 428	-	- 428
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	<b>50 429</b>	<b>- 497</b>	<b>49 932</b>	<b>91 869</b>	<b>- 5</b>	<b>91 864</b>
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES OU DISTRIBUÉES</b>	<b>4 398</b>	<b>-</b>	<b>4 398</b>	<b>- 53 795</b>	<b>-</b>	<b>- 53 795</b>
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>	<b>54 827</b>	<b>- 497</b>	<b>54 330</b>	<b>38 074</b>	<b>- 5</b>	<b>38 069</b>
Résultat attribuable au Groupe	54 433	- 497	53 936	37 964	- 5	37 959
Résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	394	-	394	110	-	110

## BILAN POUR L'EXERCICE 2014

### Actif

En milliers d'euros	31/12/14 Publié Net	Application IFRIC 21	31/12/14 Retraité Net
<b>Actifs non courants</b>			
Écarts d'acquisition	188 377	–	188 377
Immobilisations incorporelles nettes	44 919	–	44 919
Immobilisations corporelles nettes	228 635	–	228 635
Participations dans les entreprises associées	1 680	–	1 680
Actifs financiers	148 359	–	148 359
Autres créances	344	–	344
Impôts différés actifs	36 203	– 291	35 912
Engagements envers le personnel	49	–	49
<b>Total Actifs non courants</b>	<b>648 565</b>	<b>– 291</b>	<b>648 274</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks	142 389	–	142 389
Clients	150 201	–	150 201
Autres créances	20 702	–	20 702
Actifs d'impôt exigible	16 393	–	16 393
Actifs financiers	748	–	748
Instruments dérivés actifs	1	–	1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	102 587	–	102 587
<b>Total Actifs courants</b>	<b>433 021</b>	<b>–</b>	<b>433 021</b>
<b>Actifs détenus en vue de la vente ou de la distribution</b>	<b>109 532</b>	<b>–</b>	<b>109 532</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 191 118</b>	<b>– 291</b>	<b>1 190 827</b>

## BILAN POUR L'EXERCICE 2014

### Passif

En milliers d'euros	31/12/14 Publié	Application IFRIC 21	31/12/14 Retraité
<b>Capitaux propres</b>			
Capital	7 837	–	7 837
Prime	1 866	–	1 866
Autres réserves	522 487	479	522 966
Résultat de la période	37 964	– 5	37 959
<b>Part Groupe</b>	<b>570 154</b>	<b>475</b>	<b>570 629</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	210	–	210
<b>Total Capitaux propres</b>	<b>570 364</b>	<b>475</b>	<b>570 839</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Provisions non courantes	21 640	–	21 640
Autres passifs financiers	63 127	–	63 127
Autres dettes	1 705	–	1 705
Engagements envers le personnel	20 180	–	20 180
Impôts différés passifs	51 556	–	51 556
<b>Total Passifs non courants</b>	<b>158 208</b>	<b>–</b>	<b>158 208</b>
<b>Passifs courants</b>			
Provisions courantes	7 869	–	7 869
Autres passifs financiers	240 297	–	240 297
Fournisseurs	91 754	–	91 754
Autres dettes	90 997	– 766	90 232
Dettes d'impôt	12 233	–	12 233
Instruments dérivés passifs	255	–	255
<b>Total Passifs courants</b>	<b>443 406</b>	<b>– 766</b>	<b>442 640</b>
<b>Dettes associées à des actifs détenus en vue de la vente ou de la distribution</b>	<b>19 140</b>	<b>–</b>	<b>19 140</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 191 118</b>	<b>– 291</b>	<b>1 190 827</b>

**TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE 2014**

En milliers d'euros	30/06/14 Publié	Application IFRIC 21	30/06/14 Retraité	31/12/14 Publié	Application IFRIC 21	31/12/14 Retraité
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>54 827</b>	<b>- 497</b>	<b>54 330</b>	<b>38 074</b>	<b>- 5</b>	<b>38 069</b>
Résultat net des activités en cours de cession ou de distribution	- 4 398	-	- 4 398	53 795	-	53 795
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>50 429</b>	<b>- 497</b>	<b>49 932</b>	<b>91 869</b>	<b>- 5</b>	<b>91 864</b>
Dotations aux amortissements/actif (sauf actif courant)	35 125	-	35 125	60 025	-	60 025
Dotation/reprise de provisions/passif	784	-	784	677	-	677
Gains et pertes latents liés aux variations de justes valeurs	26	-	26	- 32	-	- 32
Gains et pertes de change latents	- 583	-	- 583	- 330	-	- 330
Charges calculées liées aux stock-options et engagements envers le personnel	1 284	-	1 284	3 584	-	3 584
<b>Amortissements, provisions et autres éléments non décaissables</b>	<b>36 637</b>	<b>-</b>	<b>36 637</b>	<b>63 924</b>	<b>-</b>	<b>63 924</b>
Résultat sur cession d'actifs et autres	- 59	-	- 59	272	-	272
Quote-part de résultat des entreprises associées	545	-	545	428	-	428
Charge d'impôt différé	- 5 317	- 305	- 5 622	- 8 108	- 3	- 8 111
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>82 235</b>	<b>- 802</b>	<b>81 433</b>	<b>148 386</b>	<b>- 8</b>	<b>148 378</b>
Coût de l'endettement financier net (hors éléments non décaissables)	1 560	-	1 560	3 908	-	3 908
Charges d'impôt (hors impôts différés)	24 580	-	24 580	35 399	-	35 399
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	- 50 973	802	- 50 171	- 16 323	8	- 16 315
Impôts versés	- 9 624	-	- 9 624	- 50 177	-	- 50 177
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ (A)</b>	<b>47 778</b>	<b>-</b>	<b>47 778</b>	<b>121 192</b>	<b>-</b>	<b>121 192</b>
Décaissements liés aux acquisitions :						
- d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 23 149	-	- 23 149	- 45 982	-	- 45 982
- d'actifs financiers non courants	- 285	-	- 285	- 603	-	- 603
Encaissements liés aux cessions :						
- d'immobilisations incorporelles et corporelles	441	-	441	519	-	519
- d'actifs financiers non courants	1 402	-	1 402	1 686	-	1 686
Variation des actifs financiers courants	258	-	258	240	-	240
Acquisitions de sociétés, nettes de la trésorerie acquise	- 2 234	-	- 2 234	- 2 234	-	- 2 234
Dividendes versés par les sociétés non consolidées	-	-	-	187	-	187
Intérêts reçus	476	-	476	511	-	511
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS (B)</b>	<b>- 23 090</b>	<b>-</b>	<b>- 23 090</b>	<b>- 45 676</b>	<b>-</b>	<b>- 45 676</b>
Augmentation des emprunts	10 154	-	10 154	218 135	-	218 135
Remboursement des emprunts	- 2 496	-	- 2 496	- 6 853	-	- 6 853
Dividendes versés et acomptes	- 38 666	-	- 38 666	- 38 666	-	- 38 666
Mouvements relatifs aux actions propres	1 837	-	1 837	1 879	-	1 879
Intérêts payés	- 2 163	-	- 2 163	- 4 665	-	- 4 665
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT ET DE CAPITAL (C)</b>	<b>- 31 334</b>	<b>-</b>	<b>- 31 334</b>	<b>169 831</b>	<b>-</b>	<b>169 831</b>
Flux nets liés aux activités destinées à être cédées ou distribuées (D)	- 22 425	-	- 22 425	- 278 141	-	- 278 141
Incidence des variations des écarts de conversion sur la trésorerie (E)	1 202	-	1 202	2 313	-	2 313
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE (A + B + C + D + E)</b>	<b>- 27 869</b>	<b>-</b>	<b>- 27 869</b>	<b>- 30 482</b>	<b>-</b>	<b>- 30 482</b>
<b>TRÉSORERIE À L'OUVERTURE</b>	<b>130 657</b>	<b>-</b>	<b>130 657</b>	<b>130 657</b>	<b>-</b>	<b>130 657</b>
<b>TRÉSORERIE À LA CLÔTURE</b>	<b>102 788</b>	<b>-</b>	<b>102 788</b>	<b>100 175</b>	<b>-</b>	<b>100 175</b>

**NOTE 3 : INFORMATIONS SECTORIELLES**

Le Groupe s'organise autour de deux zones géographiques (cf. Règles et méthodes comptables) :

- Europe Middle East et Afrique (EMEA),
- Asie et Amériques (A&A).

**AU 30 JUIN 2015**

En milliers d'euros	Europe, Middle East et Afrique	Asie & Amériques	Éliminations entre zones	Consolidé
Produits sectoriels (chiffre d'affaires)	421 909	161 179	- 35 278	547 810
Produits intra-secteurs	- 23 755	- 11 523	35 278	-
Produits sectoriels - Contribution (chiffre d'affaires)	398 154	149 656	-	547 810
Résultats sectoriels (Résultat Opérationnel Courant)	67 065	29 761	-	96 825
Résultat des activités cédées ou en cours de cession (IFRS 5)	3 976	-	-	3 976
Quote-part de résultat des entreprises associées	-	111	-	111
Capacité d'autofinancement	83 782	8 438	-	92 220
Investissements incorporels & corporels nets	19 994	5 764	-	25 758
Écarts d'acquisition	86 769	96 549	-	183 318
Immobilisations incorporelles & corporelles nettes	211 097	62 532	-	273 630
Titres de participations non contrôlés	181	-	-	181
Participations dans les entreprises associées	612	1 905	-	2 517
Actifs nets détenus en vue de la vente (IFRS 5)	-	-	-	-

**AU 30 JUIN 2014**

En milliers d'euros	Europe, Middle East et Afrique	Asie & Amériques	Éliminations entre zones	Consolidé
Produits sectoriels (chiffre d'affaires)	408 622	135 199	- 34 178	509 642
Produits intra-secteurs	- 27 112	- 7 066	34 178	-
Produits sectoriels - Contribution (chiffre d'affaires)	381 510	128 133	-	509 642
Résultats sectoriels (Résultat Opérationnel Courant)	56 910	30 096	-	87 006
Résultat des activités cédées ou en cours de cession (IFRS 5)	4 398	-	-	4 398
Quote-part de résultat des entreprises associées	-	- 545	-	- 545
Capacité d'autofinancement	73 378	8 055	-	81 433
Investissements incorporels & corporels nets	18 623	4 084	-	22 708
Écarts d'acquisition	86 528	99 309	-	185 837
Immobilisations incorporelles & corporelles nettes	202 361	65 325	-	267 686
Titres de participations non contrôlés	157 183	-	-	157 183
Participations dans les entreprises associées	-	1 675	-	1 675
Actifs nets détenus en vue de la vente (IFRS 5)	260 339	-	-	260 339

**AU 31 DÉCEMBRE 2014**

En milliers d'euros	Europe, Middle East et Afrique	Asie & Amériques	Éliminations entre zones	Consolidé
Produits sectoriels (chiffre d'affaires)	767 275	277 489	- 63 033	981 731
Produits intra-secteurs	- 46 978	- 16 055	63 033	-
Produits sectoriels - Contribution (chiffre d'affaires)	720 297	261 434	-	981 731
Résultats sectoriels (Résultat Opérationnel Courant)	92 721	57 020	-	149 741
Résultat des activités cédées ou en cours de cession (IFRS 5)	- 53 795	-	-	- 53 795
Quote-part de résultat des entreprises associées	-	- 428	-	- 428
Capacité d'autofinancement	135 970	12 408	-	148 378
Investissements incorporels & corporels nets	35 721	9 743	-	45 463
Écarts d'acquisition	86 658	101 719	-	188 377
Immobilisations incorporelles & corporelles nettes	207 031	66 523	-	273 554
Titres de participations non contrôlés	145 678	66	-	145 744
Participations dans les entreprises associées	-	1 680	-	1 680
Actifs nets détenus en vue de la vente (IFRS 5)	90 392	-	-	90 392

**CHIFFRE D'AFFAIRES PAR LOCALISATION DES CLIENTS**

En milliers d'euros	30/06/15 6 mois	30/06/14 6 mois	Variation N/N-1	Variation N/N-1 à taux et périmètre constants	31/12/14 1 an
France	134 350	136 351	- 1,5 %	- 1,6 %	245 694
Allemagne	81 796	79 055	3,5 %	2,3 %	153 162
Europe du Nord	56 254	52 152	7,9 %	5,3 %	95 706
Europe de l'Est et Centrale	49 940	46 096	8,3 %	3,5 %	95 009
Europe du Sud, Moyen-Orient et Afrique	101 731	91 767	10,9 %	6,3 %	174 342
Asie-Pacifique	52 970	42 724	24,0 %	6,6 %	96 933
Amériques	70 769	61 496	15,1 %	3,2 %	120 883
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL</b>	<b>547 810</b>	<b>509 642</b>	<b>7,5 %</b>	<b>2,9 %</b>	<b>981 731</b>

**NOTE 4 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS**

En milliers d'euros	30/06/15 6 mois	30/06/14 6 mois	31/12/14 1 an
Dotation/reprise sur provisions non courantes	655	481	1 710
Autres éléments non courants	- 54	- 228	- 1 293
- Produits non courants	417	58	50
- Charges non courantes	- 471	- 285	- 1 343
Perte ou gain sur cessions d'immobilisations	- 21	- 26	7
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS</b>	<b>580</b>	<b>227</b>	<b>424</b>

## NOTE 5 : RÉSULTAT FINANCIER

En milliers d'euros	30/06/15 6 mois	30/06/14 6 mois	31/12/14 1 an
Coût de l'endettement financier net	- 2 239	- 1 560	- 3 908
– Produits financiers liés aux placements	391	542	922
– Charges financières liées à l'endettement	- 2 631	- 2 103	- 4 831
Effets de change	- 3 703	1 248	- 2 126
Autres*	21 626	- 136	- 256
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>15 684</b>	<b>- 449</b>	<b>- 6 290</b>

\* Dont résultat net de frais sur annulation des actions Faac de 35,7 M€ (cf. Note 1.2) et provision pour risque Garen Automação de - 12,2 M€ (cf. Note 1.4).

## NOTE 6 : IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

En milliers d'euros	30/06/15 6 mois	30/06/14* 6 mois	31/12/14* 1 an
<b>Résultat avant impôt des activités poursuivies</b>	<b>113 089</b>	<b>69 435</b>	<b>119 580</b>
Quote-part des frais et des charges sur dividendes	8 202	5 166	841
Dividendes des sociétés non consolidées	- 38 339	-	-
Dépréciation de goodwill	-	17 350	20 542
Reclassement CVAE en Impôt	- 1 512	- 1 593	- 3 194
Reclassement CICE en Charges de personnel	- 986	-	- 1 964
Reclassement CIR en Autres produits de l'activité	- 1 693	-	- 3 509
Autres	- 7 463	1 488	- 60
Différences permanentes	- 41 791	22 411	12 656
Résultat taxé à taux réduit**	- 12 924	- 12 419	- 21 981
Résultat taxable au taux courant	58 374	79 427	110 255
Taux de l'impôt en France	38,00 %	38,00 %	38,00 %
Charge d'impôt recalculée au taux courant français	22 182	30 182	41 897
Impôt à taux réduit**	2 210	2 124	3 759
De la différence de taux courant des pays étrangers***	- 14 773	- 14 575	- 22 642
Des pertes fiscales de l'exercice, des exercices antérieurs non reconnues, des déficits utilisés	1 140	974	1 315
Effet de la différence de taux d'imposition	- 13 633	- 13 601	- 21 327
Crédits d'impôt****	- 1 678	- 2 432	- 4 518
Autres taxes et divers*****	3 501	2 685	7 477
<b>Impôt du Groupe</b>	<b>12 582</b>	<b>18 958</b>	<b>27 288</b>
Taux effectif	11,13 %	27,30 %	22,82 %

\* Les comptes ont été retraités suite à l'application d'IFRIC 21 (cf. Règles et méthodes comptables).

\*\* Redevances taxées à taux réduit (17,1 %).

\*\*\* Au 30 juin 2015, les principaux pays contributeurs sont la Tunisie (9,8 M€) pour lequel le taux d'impôt est nul, l'Allemagne (0,5 M€), les autres pays européens (2,1 M€) et les pays du Moyen-Orient (1,2 M€).

\*\*\*\* Dont le crédit d'impôt SOPEM pour - 1,5 M€ au 30 juin 2015.

\*\*\*\*\* Dont la CVAE pour 1,5 M€ et la contribution de 3 % sur dividende pour 1,1 M€ au 30 juin 2015.

Retraités des éléments non courants, les taux effectifs d'imposition s'élèvent à 21 % au 30 juin 2015 contre 19 % au 31 décembre 2014 et 22 % au 30 juin 2014.

Comme au 31 décembre 2014, l'analyse effectuée sur le traitement comptable du crédit d'impôt investissement de SOPEM, menée selon les critères décrits dans la section T des règles et méthodes comptables, a conduit le Groupe à considérer qu'il entrerait dans le champ de la norme IAS 12. Ce crédit d'impôt a donc été comptabilisé en produit d'impôt. Pour bénéficier de ce crédit d'impôt, SOPEM doit respecter un certain nombre d'engagements tels qu'un montant minimum d'investissement, un nombre minimum de personnes employées sur le site et une date limite de finalisation de l'investissement (30 juin 2020).

## NOTE 7 : RÉSULTAT PAR ACTION

Résultat net par action	30/06/15 6 mois	30/06/14 6 mois	31/12/14 1 an
Résultat net - part du Groupe en K€	104 871	53 936	37 959
Nombre total d'actions (1)	7 400 000	7 836 800	7 836 800
Actions propres* (2)	536 307	401 866	401 457
Nombre d'actions à retenir (1) – (2)	6 863 693	7 434 934	7 435 343
<b>RÉSULTAT NET PAR ACTION EN EUROS</b>	<b>15,28</b>	<b>7,25</b>	<b>5,11</b>

\* Représentent la totalité des actions propres détenues par Somfy SA.

Résultat net dilué par action	30/06/15 6 mois	30/06/14 6 mois	31/12/14 1 an
Résultat net - part du Groupe en K€	104 871	53 936	37 959
Nombre total d'actions (1)	7 400 000	7 836 800	7 836 800
Actions propres** (2)	524 837	390 276	389 987
Nombre d'actions à retenir (1) – (2)	6 875 163	7 446 524	7 446 813
<b>RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION EN EUROS</b>	<b>15,25</b>	<b>7,24</b>	<b>5,10</b>

\*\* Sont exclues les actions propres attribuées à des plans de stock-options et aux attributions d'actions gratuites.

Les actions propres acquises par Somfy SA et attribuées à la clôture à des plans de stock-options et aux attributions d'actions gratuites contribuent au résultat dilué par action.

Le nombre d'actions composant le capital social a été modifié (cf. Note 1.3).

## NOTE 8 : ACTIVITÉS DISTRIBUÉES OU DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES

Pour mémoire, au 30 juin 2014, le Groupe envisageait la scission de ses deux branches d'activités « **Somfy Activités** » et « **Somfy Participations** ». Cette opération s'est finalisée sur le second semestre 2014.

Au cours du premier semestre 2015, le Groupe a finalisé l'opération de cession du groupe CIAT (cf. Note 1.1) et décidé de rendre l'usufruit du capital de **Garen Automação** (cf. Note 1.4).

Ces événements ont été traités dans les comptes selon la norme IFRS 5 :

- les éléments bilanciaux sont classés en actifs et passifs en cours de cession ou de distribution sans retraitement de l'année comparative ;
- les éléments du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie relatifs à ces activités destinées à être cédées ou distribuées sont isolés dans les états financiers pour toutes les périodes présentées ;
- les éléments du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie relatifs aux actifs isolés destinés à être cédés ne font l'objet d'aucun retraitement.

**Les « Actifs et passifs des activités destinées à être cédées » comprennent :**

En milliers d'euros	30/06/15	31/12/14	30/06/14
Groupe CIAT - Participations dans les entreprises associées	–	29 574	29 931
Obligations CIAT	–	79 400	76 397
Actifs nets des entités Sirem, ZF, Gaviota, Pellenc, Lacroix, Sofilab 4	–	–	214 687
Actifs nets de l'entité Garen Automação	15 629	–	–
Autres	–	558	–
<b>ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE OU DE LA DISTRIBUTION</b>	<b>15 629</b>	<b>109 532</b>	<b>321 015</b>

En milliers d'euros	30/06/15	31/12/14	30/06/14
Contribution exceptionnelle de 3 % sur la distribution de décembre 2014	–	11 153	–
Acomptes d'IS ZF à reverser au Trésor	–	2 882	–
Retenues à la source et prélèvements libératoires sur distribution de décembre 2014	–	3 507	–
Passifs des entités Sirem, ZF, Gaviota, Pellenc, Lacroix, Sofilab 4	–	–	60 676
Dettes de l'entité Garen Automação	15 629	–	–
Autres	–	1 598	–
<b>DETTES ASSOCIÉES À DES ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE OU DE LA DISTRIBUTION</b>	<b>15 629</b>	<b>19 140</b>	<b>60 676</b>

**Les impacts au compte de résultat et au TFT des « activités destinées à être cédées » sont :**

**Sur le compte de résultat**

En milliers d'euros	30/06/15 6 mois	31/12/14 1 an	30/06/14 6 mois
<b>OPERATION DE SCISSION</b>	–	– 60 942	1 495
Moins-value sur opération de scission	–	– 47 849	–
Impôts sur la distribution	–	– 11 906	–
Résultat des activités destinées à être distribuées ou cédées	–	–	1 495
Autres	–	– 1 187	–
<b>CIAT</b>	<b>3 976</b>	<b>7 147</b>	<b>2 903</b>
Quote-part de résultat des entreprises associées	–	2 307	2 903
Intérêts financiers sur les obligations nets d'impôt	–	5 094	–
Plus-value sur opération de cession (05/01/2015)	4 711	–	–
Autres	– 735	– 254	–
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES OU DISTRIBUÉES</b>	<b>3 976</b>	<b>– 53 795</b>	<b>4 398</b>

## Sur le tableau des flux de trésorerie (TFT)

En milliers d'euros	30/06/15 6 mois	31/12/14 1 an	30/06/14 6 mois
<b>FLUX NETS AVANT SCISSION</b>	-	- 149 403	- 7 030
Acquisitions de titres sur l'exercice (UMV, Lacroix...)	-	- 20 254	- 7 030
Acquisition Pellenc (51,36 %)	-	- 82 000	-
Augmentation de capital Edify en numéraire	-	- 50 031	-
Acomptes d'IS reçus de la part de ZF dans l'intégration fiscale (à restituer en 2015)	-	2 882	-
<b>FLUX NETS DE L'OPÉRATION DE SCISSION</b>	<b>- 18 582</b>	<b>- 128 738</b>	<b>- 15 395</b>
Trésorerie à l'ouverture des sociétés sorties du périmètre	-	- 11 489	- 11 489
Dividende distribué en numéraire	-	- 118 746	-
Retenues à la source et prélèvements sociaux (payé en 2015)	- 3 507	3 507	-
Contribution additionnelle de 3 % sur la distribution de décembre 2014 (payé en 2015)	- 11 153	-	-
Acomptes d'IS ZF à reverser au Trésor (payé en 2015)	- 2 882	-	-
Autres	- 1 040	- 2 010	- 3 906
<b>FLUX NETS DE L'OPÉRATION DE CESSION DE CIAT</b>	<b>101 563</b>	-	-
Encaissement sur prix de cession CIAT (part Somfy SA)	22 163	-	-
Remboursement des créances obligataires	79 400	-	-
Autres	-	-	-
<b>TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'ENTITÉ GAREN AUTOMAÇÃO (RECLASSEMENT IFRS 5)</b>	<b>- 1 350</b>	-	-
<b>FLUX NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS CÉDÉES</b>	<b>81 631</b>	<b>- 278 141</b>	<b>- 22 425</b>

## NOTE 9 : ÉCARTS D'ACQUISITION ET TEST DE PERTE DE VALEUR

## NOTE 9.1 : ÉCARTS D'ACQUISITION

En milliers d'euros	Valeur
<b>AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2015</b>	<b>188 377</b>
Incidence des variations de périmètre	-
Incidence des variations du cours de change	3 543
Autres mouvements	-
Dépréciation pour perte de valeur	-
Reclassement lié aux actifs détenus en vue de la vente	- 8 602
<b>AU 30 JUIN 2015</b>	<b>183 318</b>

## NOTE 9.2 : TEST DE PERTE DE VALEUR

Au 30 juin 2015, dans le cadre de la revue de ses actifs incorporels significatifs, le Groupe n'a pas identifié d'indices de pertes de valeur qui conduiraient à mettre en œuvre des tests de dépréciation. Malgré le contexte économique en Chine, les prévisions de la filiale chinoise Dooya ne sont pas remises en cause à ce stade.

Au 30 juin 2014, les écarts d'acquisition du groupe **BFT**, de **Giga** et de **Garen Automação** avaient été dépréciés pour un montant total de 17,4 M€.

## NOTE 10 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d'euros	Actifs incorporels alloués	Frais de développement	Brevets et marques	Logiciels	Autres	En-cours et avances	Total
Valeur brute au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	34 801	32 459	7 764	37 945	1 518	4 887	119 375
Acquisitions	–	–	26	1 282	6	1 847	3 161
Cessions	–	– 5	–	– 192	– 41	–	– 238
Incidence des variations du cours de change	1 781	–	360	115	1	–	2 258
Incidence des variations de périmètre	–	–	–	–	–	–	–
Autres mouvements	–	724	–	1 987	– 1	– 2 716	– 6
Reclassement lié aux actifs détenus en vue de la vente	–	–	– 377	– 599	–	–	– 976
<b>AU 30 JUIN 2015</b>	<b>36 583</b>	<b>33 178</b>	<b>7 773</b>	<b>40 539</b>	<b>1 484</b>	<b>4 018</b>	<b>123 574</b>
Amortissement cumulé au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	– 20 336	– 18 921	– 2 353	– 31 709	– 1 136	–	– 74 456
Dotations aux amortissements de la période	– 1 453	– 1 713	– 168	– 1 578	– 39	–	– 4 952
Cessions	–	–	–	191	41	–	232
Incidence des variations du cours de change	– 675	–	– 46	– 97	– 2	–	– 819
Incidence des variations de périmètre	–	–	–	–	–	–	–
Autres mouvements	–	–	–	5	–	–	6
Reclassement lié aux actifs détenus en vue de la vente	–	–	–	203	–	–	203
<b>AU 30 JUIN 2015</b>	<b>– 22 463</b>	<b>– 20 634</b>	<b>– 2 568</b>	<b>– 32 986</b>	<b>– 1 135</b>	<b>–</b>	<b>– 79 786</b>
<b>VALEUR NETTE AU 30 JUIN 2015</b>	<b>14 119</b>	<b>12 544</b>	<b>5 206</b>	<b>7 553</b>	<b>349</b>	<b>4 018*</b>	<b>43 788</b>

\* Dont 3,8 M€ d'en-cours de frais de développement.

## NOTE 11 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'euros	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel et outillage	Autres	En-cours et avances	Total
Valeur brute au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	22 625	160 782	217 472	56 363	15 354	472 597
Acquisitions	3	459	2 987	5 406	12 389	21 243
Cessions	- 174	- 943	- 2 091	- 2 081	-	- 5 289
Incidence des variations du cours de change	108	2 661	1 676	1 196	206	5 847
Incidence des variations de périmètre	-	-	-	307	-	307
Autres mouvements	-	446	6 559	272	- 7 276	-
Reclassement lié aux actifs détenus en vue de la vente	- 1 390	- 3 050	- 5 946	- 559	- 155	- 11 100
<b>AU 30 JUIN 2015</b>	<b>21 172</b>	<b>160 355</b>	<b>220 657</b>	<b>60 904</b>	<b>20 517</b>	<b>483 606</b>
Amortissement cumulé au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	- 345	- 61 113	- 141 446	- 41 057	-	- 243 962
Dotations aux amortissements de la période	- 64	- 3 352	- 8 049	- 2 853	-	- 14 317
Cessions	-	547	1 735	1 845	-	4 126
Incidence des variations du cours de change	- 1	- 419	- 944	- 788	-	- 2 152
Incidence des variations de périmètre	-	-	-	- 23	-	- 23
Autres mouvements	-	-	- 23	23	-	-
Reclassement lié aux actifs détenus en vue de la vente	-	206	2 118	240	-	2 565
<b>AU 30 JUIN 2015</b>	<b>- 410</b>	<b>- 64 338</b>	<b>- 148 728</b>	<b>- 42 852</b>	<b>-</b>	<b>- 253 763</b>
<b>VALEUR NETTE AU 30 JUIN 2015</b>	<b>20 762</b>	<b>96 017</b>	<b>71 929</b>	<b>18 052</b>	<b>20 517</b>	<b>229 842</b>

## NOTE 12 : PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

En milliers d'euros	30/06/15	31/12/14
Quote-part de capitaux propres à l'ouverture	1 680	109 881
Variation de périmètre et autres*	871	- 80 750
Quote-part de résultat de la période**	111	- 428
Résultat des activités destinées à être cédées	-	2 308
Dividendes versés	-	-
Écarts de conversion	- 144	242
Reclassement lié aux actifs détenus en vue de la vente	-	- 29 574
<b>QUOTE-PART DE CAPITAUX PROPRES À LA CLÔTURE</b>	<b>2 517</b>	<b>1 680</b>

\* En 2014 : dont impact de la sortie des entités distribuées.

En 2015 : dont acquisition supplémentaire de 10 % de Neocontrol.

\*\* En 2014 : la participation dans Neocontrol a été dépréciée de 0,5 M€ (cette dépréciation est présentée au sein de la quote-part de résultat des entreprises associées).

Le poste « Participations dans les entreprises associées » est composé des participations dans les sociétés Neocontrol et Arve Finance.

**NOTE 13 : ACTIFS FINANCIERS**

En milliers d'euros	Actifs financiers disponibles à la vente	Titres de participations non contrôlés*	Valeurs mobilières	Prêts	Autres	Actifs financiers non courants & courants	Exigibles dans le délai d'1 an	Actifs financiers non courants
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	145 882	145 744	138	836	2 389	149 107	748	148 359
Augmentation	6	2	4	84	80	170	-168	338
Diminution	-145 499	-145 499	-	-89	-136	-145 724	-	-145 724
Incidence des variations du cours de change	-	-	-	-15	98	83	29	54
Incidence des variations de périmètre	-66	-66	-	-	-	-66	179	-245
Reclassement lié aux actifs détenus en vue de la vente	-	-	-	-505	-	-505	76	-581
<b>AU 30 JUIN 2015</b>	<b>323</b>	<b>181</b>	<b>142</b>	<b>311</b>	<b>2 430</b>	<b>3 064</b>	<b>863</b>	<b>2 202</b>

\* Annulation des actions Faac.

Les actifs financiers disponibles à la vente ainsi que les valeurs mobilières sont comptabilisés à leur juste valeur.

Les actifs financiers exigibles dans le délai d'un an sont composés de dépôts court terme et de prêts aux sociétés sur lesquelles le groupe Somfy exerce une influence notable.

La rubrique « Autres » concerne essentiellement les dépôts et cautionnements.

**NOTE 14 : AUTRES CRÉANCES****NOTE 14.1 : AUTRES CRÉANCES NON COURANTES**

En milliers d'euros	30/06/15	31/12/14
<b>Valeurs brutes</b>		
Autres créances opérationnelles	351	330
Autres créances non opérationnelles*	22 471	14
<b>TOTAL**</b>	<b>22 822</b>	<b>344</b>

\* Dont créances non courantes sur cession CIAT et opération Faac pour un montant total de 22,4 M€.

\*\* Le reclassement lié aux actifs détenus en vue de la vente représente un montant non significatif au 30 juin 2015.

**NOTE 14.2 : AUTRES CRÉANCES COURANTES**

En milliers d'euros	30/06/15	31/12/14
<b>Valeurs brutes</b>		
Créances sur le personnel	1 559	1 191
Autres taxes (dont TVA)	7 939	7 865
Charges constatées d'avance	7 262	5 259
Autres créances*	3 920	6 388
<b>TOTAL**</b>	<b>20 679</b>	<b>20 702</b>

\* Dont créances courantes sur cession CIAT.

\*\* Le reclassement lié aux actifs détenus en vue de la vente représente un montant de 0,3 M€ au 30 juin 2015.

## NOTE 15 : STOCKS

En milliers d'euros	30/06/15	31/12/14
<b>Valeurs brutes</b>		
Matières premières et autres approvisionnements	58 907	53 385
Produits finis et marchandises	104 383	100 196
<b>Total</b>	<b>163 290</b>	<b>153 581</b>
<b>Dépréciations</b>	<b>- 11 783</b>	<b>- 11 191</b>
<b>VALEURS NETTES*</b>	<b>151 508</b>	<b>142 389</b>

\* Le reclassement lié aux actifs détenus en vue de la vente représente un montant de 2,9 M€ au 30 juin 2015.

En milliers d'euros	Valeur 31/12/14	Dotations nettes	Écart de conversion	Autres Mouvements	Valeur 30/06/15
Dépréciations de stocks	- 11 191	- 498	- 197	104	- 11 783

## NOTE 16 : PROVISIONS

### NOTE 16.1 : PROVISIONS NON COURANTES

En milliers d'euros	Provisions pour garantie	Provisions pour litiges	Provisions pour agents	Provisions pour risques et divers	Total
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	5 458	3 584	504	12 094	21 640
Dotations	196	129	27	1 996	2 348
Reprises utilisées	-	- 1 024	-	- 25	- 1 049
Reprises non utilisées	-	- 381	-	- 635	- 1 016
Incidence des variations de change	135	-	-	- 414	- 279
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Autres mouvements	- 36	-	-	-	- 36
Reclassement lié aux actifs détenus en vue de la vente	-	-	-	- 7 205	-
<b>AU 30 JUIN 2015</b>	<b>5 753</b>	<b>2 308</b>	<b>531</b>	<b>5 811</b>	<b>14 404</b>

### NOTE 16.2 : PROVISIONS COURANTES

En milliers d'euros	Provisions pour garantie	Provisions pour litiges	Provisions pour risques et divers	Total
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	4 484	840	2 545	7 869
Dotations	142	584	434	1 161
Reprises utilisées	-	- 66	- 354	- 420
Reprises non utilisées	-	- 141	- 28	- 169
Incidence des variations de change	121	-	20	141
Variation de périmètre	-	-	-	-
Autres mouvements	36	-	-	36
Reclassement lié aux actifs détenus en vue de la vente	-	-	-	-
<b>AU 30 JUIN 2015</b>	<b>4 783</b>	<b>1 217</b>	<b>2 617</b>	<b>8 617</b>

## NOTE 17 : PASSIFS FINANCIERS

En milliers d'euros	Emprunts auprès des établissements de crédits	Crédits-bails	Emprunts et dettes financières divers*	Découverts et encours bancaires	Passifs financiers non courants & courants	Exigibles dans le délai d'1 an	Passifs financiers non courants
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	236 568	12 846	51 597	2 413	303 424	240 297	63 127
Nouveaux emprunts/ remboursement d'emprunt	- 126 119	- 1 340	511	1 738	- 125 210	- 125 576	366
Incidence de la revalorisation des options de vente	-	-	2 654	-	2 654	-	2 654
Incidence des variations du cours de change	1 599	3	3 703	- 95	5 210	1 398	3 811
Incidence des variations de périmètre	-	-	- 600	-	- 600	- 600	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-	2 414	- 2 414
Reclassement lié aux actifs détenus en vue de la vente	- 3 667	- 145	- 1 441	-	- 5 253	- 3 563	- 1 690
<b>AU 30 JUIN 2015</b>	<b>108 381</b>	<b>11 365</b>	<b>56 424</b>	<b>4 056</b>	<b>180 226</b>	<b>114 371</b>	<b>65 855</b>

\* Y compris dettes liées aux options de vente concédées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle et compléments de prix pour 50,4 M€ au 30 juin 2015 et 45,9 M€ au 31 décembre 2014 ainsi que des différés de règlement pour 5,9 M€ au 30 juin 2015 et 5,5 M€ au 31 décembre 2014.

Le principal montant se rapporte à l'option de vente concédée aux actionnaires minoritaires de Dooya pour 49,2 M€ au 30 juin 2015 contre 42,6 M€ au 31 décembre 2014, qui est exerçable à partir de fin 2015.

Les justes valeurs ultérieures des dettes correspondant à des options de vente concédées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées en capitaux propres.

## NOTE 18 : ANALYSE DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

L'endettement financier net correspond à la différence entre les actifs et les passifs financiers. Il tient compte notamment des compléments de prix sur les acquisitions, des dettes afférentes aux options accordées aux actionnaires minoritaires des sociétés intégrées globalement et des différés de règlement à caractère financier. Il ne tient pas compte des titres de participations non contrôlés, des obligations convertibles, des dépôts & cautionnements et des subventions d'État.

En milliers d'euros	30/06/15	31/12/14
Passifs financiers inclus dans l'endettement financier net*	180 225	303 423
Actifs financiers inclus dans l'endettement financier net	453	974
- Valeurs mobilières	142	138
- Prêts	311	836
Trésorerie et équivalents de trésorerie	89 563	102 587
<b>ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	<b>90 209</b>	<b>199 862</b>

(-) Excédent financier net.

\* Y compris dettes liées aux options de vente concédées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle et compléments de prix pour 50,4 M€ au 30 juin 2015 et 45,9 M€ au 31 décembre 2014 ainsi que des différés de règlement pour 5,9 M€ au 30 juin 2015 et 5,5 M€ au 31 décembre 2014.

Le reclassement lié aux actifs détenus en vue de la vente représente un endettement de 12,1 M€ au 30 juin 2015.

## NOTE 19 : DIVIDENDES PROPOSÉS

Le dividende brut proposé lors de l'Assemblée du 13 mai 2015 statuant sur les comptes 2014 s'élève à 5,20 €. Il a été mis en paiement le 4 juin 2015.

## NOTE 20 : INFORMATION RELATIVE AU PERSONNEL

L'effectif moyen du groupe Somfy au 30 juin 2015 y compris les intérimaires et les temps partiels transcrits à temps complet est le suivant :

	30/06/15	30/06/14	31/12/14
Effectif moyen	7 936	8 039	7 994

## NOTE 21 : DÉTAILS DU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

### NOTE 21.1 : TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

En milliers d'euros	30/06/15 6 mois	30/06/14 6 mois	31/12/14 1 an
<b>TRÉSORERIE À L'OUVERTURE</b>	<b>100 175</b>	<b>130 657</b>	<b>130 657</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	102 587	136 496	136 496
Découverts bancaires	- 2 413	- 5 839	- 5 839
<b>TRÉSORERIE À LA CLÔTURE</b>	<b>85 508</b>	<b>102 788</b>	<b>100 175</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	89 563	110 266	102 587
Découverts bancaires	- 4 056	- 7 478	- 2 413

Le reclassement lié aux actifs détenus en vue de la vente représente une trésorerie de 1,3 M€ au 30 juin 2015.

### NOTE 21.2 : VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

En milliers d'euros	30/06/15 6 mois	30/06/14 6 mois	31/12/14 1 an
Variation des stocks nets	- 8 806	- 15 392	- 8 186
Variation des clients nets	- 51 004	- 47 750	16
Variation des fournisseurs	23 456	14 572	- 5 911
Variation des autres créances et dettes	- 3 810	- 1 600	- 2 235
<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>- 40 164</b>	<b>- 50 171</b>	<b>- 16 315</b>

## NOTE 22 : PÉRIMÈTRE

Raison sociale	Siège	% de contrôle 30/06/15	% d'intérêt 30/06/15	% d'intérêt 31/12/14
Somfy SA	74300 Cluses (France)	(mère)	(mère)	(mère)
<b>Sociétés consolidées par intégration globale</b>				
Somfy SAS	Cluses (France)	100,00	100,00	100,00
CMC EURL	Cluses (France)	100,00	100,00	100,00
Somfybat SNC	Cluses (France)	100,00	100,00	100,00
Domis SA	Rumilly (France)	100,00	100,00	100,00
Stor'm	Saint Clair de la Tour (France)	100,00	100,00	100,00
SITEM SARL	Zaghouan (Tunisie)	100,00	100,00	100,00
SITEM Services	Zaghouan (Tunisie)	100,00	100,00	100,00
SOPEM	Cracovie (Pologne)	100,00	100,00	100,00
Somfy Ltd	Yeadon (Angleterre)	100,00	100,00	100,00
Yorkshire Technology	Bradford (Angleterre)	100,00	100,00	100,00
Somfy PTY Ltd	Rydalme (Australie)	100,00	100,00	100,00
Somfy Automation Services PTY	Rydalme (Australie)	100,00	100,00	100,00
NV Somfy SA	Zaventem (Belgique)	100,00	100,00	100,00
Somfy Brazil LTDA	Sao Paulo (Brésil)	100,00	100,00	100,00
Somfy Columbia SAS	Bogota (Colombie)	100,00	100,00	100,00
Somfy Chili	Chili	100,00	100,00	100,00
Giga Indústria e Comércio de Produtos de Segurança Eletrônica S.A.	Santa Rita do Sapucaí (Brésil)	51,00	51,00	51,00
GABR Participações LTDA	Sao Paulo (Brésil)	100,00	100,00	100,00
Garen Automação S/A	Garça (Brésil)	100,00	100,00	100,00
Somfy GmbH	Rottenburg (Allemagne)	100,00	100,00	100,00
DomoCES GmbH	Rottenburg (Allemagne)	100,00	100,00	100,00
HIMOTION BV	Leiden (Pays-Bas)	100,00	100,00	100,00
Somfy GmbH	Elsbethen-Glasenbach (Autriche)	100,00	100,00	100,00
Somfy KFT	Budapest (Hongrie)	100,00	100,00	100,00
Somfy Sp zoo	Varsovie (Pologne)	100,00	100,00	100,00
Somfy Spol sro	Prague (République Tchèque)	100,00	100,00	100,00
SC Somfy SRL	Brasov (Roumanie)	100,00	100,00	100,00
Somfy LLC	Moscou (Russie)	100,00	100,00	100,00
Somfy SIA	Riga (Lettonie)	100,00	100,00	100,00
Somfy LLC	Kiev (Ukraine)	100,00	100,00	100,00
Somfy Bulgaria AD	Sofia (Bulgarie)	100,00	100,00	100,00
Somfy Joo	Séoul (Corée)	100,00	100,00	100,00
Somfy Italia SRL	Milan (Italie)	100,00	100,00	100,00
Somfy BV	Hoofddorp (Pays-Bas)	100,00	100,00	100,00
Somfy España SA	Barcelone (Espagne)	100,00	100,00	100,00
Automatismos Pujol SL	Barcelone (Espagne)	100,00	100,00	100,00
Pujol Redutores de Velocidade LDA	Esmoriz (Portugal)	100,00	100,00	100,00

Raison sociale	Siège	% de contrôle 30/06/15	% d'intérêt 30/06/15	% d'intérêt 31/12/14
Sistemi Automatici Pujol SRL	Pavona (Italie)	100,00	100,00	100,00
Somfy Systems Inc.	Cranbury NJ (États-Unis)	100,00	100,00	100,00
Somfy AG	Bassersdorf (Suisse)	100,00	100,00	100,00
Somfy Nordic AB	Limhamn (Suède)	100,00	100,00	100,00
Somfy Norway AS	Skedsmokorset (Norvège)	100,00	100,00	–
Somfy PTE Ltd	Singapour	100,00	100,00	100,00
Somfy Thailand	Bangkok (Thaïlande)	100,00	100,00	100,00
Somfy Taiwan Co Ltd	Taipei (Taïwan)	100,00	100,00	100,00
Asian Capital International LTD	Hong-Kong	100,00	100,00	100,00
Sino Global International Holdings LTD	Hong-Kong	100,00	100,00	100,00
Sino Link Trading LTD	Hong-Kong	100,00	100,00	100,00
Hong Kong CTLT Trade Co. LTD	Hong-Kong	70,00	70,00	70,00
Dooya China	Ningbo (Chine)	70,00	70,00	70,00
New Unity LTD	Hong-Kong	70,00	70,00	70,00
Ningbo Sleepwell Co Ltd	Ningbo (Chine)	70,00	70,00	70,00
Somfy Co Ltd	Hong-Kong	100,00	100,00	100,00
Somfy China Co Ltd	Shanghai (Chine)	100,00	100,00	100,00
Lian Da	Zhejiang (Chine)	95,00	95,00	95,00
Baixing Co Ltd	Ningbo (Chine)	70,00	70,00	70,00
Herzborg Technology	Ningbo (Chine)	70,00	70,00	70,00
Shanghai Goodnight	Ningbo (Chine)	70,00	70,00	–
Somfy Middle East Co Ltd	Limassol (République de Chypre)	100,00	100,00	100,00
Somfy Egypt	Le Caire (Égypte)	100,00	100,00	100,00
Sisa Home Automatisation Ltd	Rishone Le Zion (Israël)	100,00	100,00	100,00
Somfy Maroc SARL	Casablanca (Maroc)	100,00	100,00	100,00
Somfy Hellas SA	Acharnai (Grèce)	100,00	100,00	100,00
Somfy Ev Otomasyon Sistemleri Ticaret Ltd Sti	Istanbul (Turquie)	100,00	100,00	100,00
Somfy South Africa (PTY) Limited	Durban (Afrique du Sud)	100,00	100,00	100,00
Somfy Tunisie	Tunis (Tunisie)	100,00	100,00	100,00
Somfy Tunisie Services	Tunis (Tunisie)	50,00	50,00	50,00
Somfy Mexico SA DE CV	Tlalnepantla (Mexique)	100,00	100,00	100,00
Somfy K.K.	Yokohama (Japon)	100,00	100,00	100,00
Somfy India Pvt Ltd	New Dehli (Inde)	100,00	100,00	100,00
PROMOFI BV	Hoofddorp (Pays-Bas)	100,00	100,00	100,00
FIGEST BV	Leiden (Pays-Bas)	100,00	100,00	100,00
Somfy ULC	Halifax (Canada)	100,00	100,00	100,00
Harmonic Design	Poway (États-Unis)	100,00	100,00	100,00
Energy Eye	Poway (États-Unis)	100,00	100,00	100,00
Simu SAS	Gray (France)	100,00	100,00	100,00
Simu GmbH	Iserlohn (Allemagne)	100,00	100,00	100,00
WAY SRL	Galliera (Italie)	100,00	100,00	100,00

Raison sociale	Siège	% de contrôle 30/06/15	% d'intérêt 30/06/15	% d'intérêt 31/12/14
Overkiz SAS	Archamps (France)	80,00	80,00	80,00
SEM-T	Cluses (France)	100,00	100,00	100,00
DSG	Mouscron (Belgique)	100,00	100,00	100,00
TTMD SA	Genève (Suisse)	100,00	100,00	100,00
BFT SpA	Schio (Italie)	100,00	100,00	100,00
Automatismes BFT France SAS	Saint-Priest (France)	100,00	100,00	100,00
BFT Group Italiberica de Automatismos SL	Barcelone (Espagne)	98,70	98,70	98,70
BFT Torantriebssysteme GmbH	Furth (Allemagne)	100,00	100,00	100,00
BFT Automation UK Limited	Stockport (Angleterre)	100,00	100,00	100,00
BFT Benelux SA	Nivelles (Belgique)	100,00	100,00	100,00
BFT Adria d.o.o.	Drazice (Croatie)	75,00	75,00	75,00
BFT Polska Sp.zoo	Varsovie (Pologne)	100,00	100,00	100,00
SACS SRL	Trento (Italie)	100,00	100,00	100,00
BFT US Inc.	Boca Raton (États-Unis)	100,00	100,00	100,00
BFT Portugal SA	Coimbra (Portugal)	100,00	100,00	100,00
BFT Gates systems Limited	Berkshire (Angleterre)	100,00	100,00	100,00
BFT Australie	Sydney (Australie)	100,00	100,00	100,00
BFT CZ Sro	Prague (République Tchèque)	100,00	100,00	100,00
BFT Piemonte	Dronero (Italie)	90,00	90,00	90,00
O&O	Corregio (Italie)	100,00	100,00	100,00
BFT Veneto	Schio (Italie)	100,00	100,00	100,00
BFT Anatolia	Istanbul (Turquie)	100,00	100,00	100,00
BFT Istanbul	Istanbul (Turquie)	100,00	100,00	100,00
BFT Grèce	Athènes (Grèce)	100,00	100,00	100,00
BFT Eire	Dublin (Irlande)	100,00	100,00	100,00
BFT India	Hyderabad (Inde)	51,00	51,00	–
BFT Gulf	Dubaï (Émirats Arabes Unis)	100,00	100,00	100,00
BFT China	Shanghai (Chine)	100,00	100,00	100,00
BFT Romania	Bucarest (Roumanie)	100,00	100,00	100,00
BFT New Zealand	Nouvelle-Zélande	100,00	100,00	100,00
BFT Sud Est	Saint Laurent du Var (France)	100,00	100,00	100,00
BFT Lazio S.r.l.	Rome (Italie)	60,00	60,00	60,00
TRS Standard S.r.l.	Vérone (Italie)	100,00	100,00	60,00
<b>Sociétés consolidées par mise en équivalence</b>				
Neocontrol	Belo Horizonte (Brésil)	61,00	61,00	51,00

# 03

## / RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2015

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société Somfy SA, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### CONCLUSION SUR LES COMPTES

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la Direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes « IFRIC 21 – Droits ou taxes » de la partie « Règles et méthodes comptables » et « Retraitements des comptes précédemment publiés » de la note 2 de l'annexe des comptes consolidés semestriels résumés qui exposent les effets de la première application par votre société de l'interprétation IFRIC 21.

### VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Paris et Lyon, le 2 septembre 2015  
Les Commissaires aux Comptes

LEDOUBLE SAS  
Agnès Piniot

ERNST & YOUNG et Autres  
Lionel Denjean

# 04

## / ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2015

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Cluses, le 2 septembre 2015

**Pierre RIBEIRO**  
Directeur Général Finances